

Le PLQ est trop lié aux libéraux fédéraux

par Paul BENNETT

Une majorité de Québécois estime que le Parti libéral du Québec est trop lié aux libéraux fédéraux pour être un bon défenseur du Québec dans la réforme constitutionnelle.

C'est ce qui se dégage du sondage réalisé pour le compte du SOLEIL et The Gazette par la firme SORECOM entre le 18 et le 22 mars dernier, et

dont la deuxième tranche est dévoilée aujourd'hui. En fait 49 pour 100 des 761 per-

sonnes interviewées lors de ce sondage considèrent que le Parti libéral de M. Claude Ryan est trop près des

libéraux fédéraux pour défendre adéquatement les droits du Québec dans le processus de réforme de la constitution, alors que 37 pour 100 sont en désaccord avec cette affirmation. Quatorze pour 100 n'ont pas d'opinion.

Même chez ceux qui ont exprimé l'intention de voter libéral à l'élection du 13 avril, 25 pour 100 sont "comp-

- NON aux grèves dans les hôpitaux
- 55% sont d'avis que "ça va bien"
- Autant Québécois que Canadien

page B-2

(Suite à la page A2, 1re col.)

La campagne à la campagne page A-7

D'Yvette à Louise Cuerrier La chronique de Gilles Lesage, page A-6

Garderie, promesse du PQ page B-3

Ryan modifie sa stratégie page B-3

Lévesque se fait rabat-joie page B-3

Me Guy Bertrand
AVOCAT
Bertrand, Otis, Grenier & Laroche
42, rue Ste-Anne, suite 200
692-3951

LE SOLEIL

LE SOLEIL
Un journal bien connecté!
647-3333

85e année, no 79
54 pages 4 cahiers

QUÉBEC, LUNDI 30 MARS 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Nordiques 4, Canadiens 0! La Pologne se résigne à la grève générale



Le 50e but de Jacques Richard

L'ailier Jacques Richard, des Nordiques de Québec, a réussi ses 49e et 50e buts de la saison contre Richard Sévigny, des Canadiens, hier au Colisée. Vif comme l'éclair, à l'image du premier compteur de 50 buts de la LNH, Maurice

Richard, il vient ici de réussir son 50e après avoir reçu le disque de Dale Hunter.

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

La Pologne se résigne à la grève générale

(D'après AFP, AP et UPI) — En dépit d'un message très alarmiste du gouvernement soviétique, les membres du Parti ouvrier unifié polonais ont refusé, en fin de semaine, d'altérer le visage politique de la Pologne et s'apprentent à vivre demain un précédent dans toute l'histoire du bloc communiste: une grève générale "à finir" des travailleurs de tout un pays du bloc.

Aux yeux de Moscou, la Pologne se trouve pratiquement en situation insurrectionnelle. Dans une longue analyse publiée hier après-midi, l'agence TASS laisse entendre que la grève générale de demain prend la forme d'une révolte et soutient, selon des documents sensés provenir de "Solidarité", que les usines seront occupées, que les moyens de communications seront paralysés et que les effectifs policiers seront même mis hors de contrôle.

Selon Varsovie, tout emploi éventuel de la force contre l'organisation ouvrière de Lech Walesa doit être rejeté. Le plenum du Parti ouvrier unifié polonais (POUP), réuni en session extraordinaire, a décidé, après 19 heures de débat, de confirmer dans leurs fonctions tous les dirigeants po-

lonais, invite ces derniers à participer à des rencontres avec des cellules de base dans les grandes entreprises et appelle les travailleurs à "mettre fin aux grèves".

"Solidarité" exige le châtiement des responsables des événements de Bydgoszcz, où trois militants furent gravement blessés. Elle revendique aussi l'enregistrement de "Solidarité rurale", l'arrêt de toutes les poursuites contre les dissidents, l'accès aux mass médias et l'abolition du décret anti-grèves qui prévoit la non-rémunération pour des grèves politiques.

Le message soviétique

Dans son analyse, l'agence TASS, se fondant sur des "instructions" publiées par le journal "Dziennik Balt", distribué par "Solidarité", énumère dans le détail les actions projetées, selon Moscou, par l'organisation ouvrière.

L'agence soviétique affirme ainsi que le mouvement de Lech Walesa envisage, non seulement d'occuper les entreprises et d'évincer leurs directions actuelles, mais encore de

(Suite à la page A2, 1re col.)

sport

Ruel est critiqué par Lapointe et Robinson

page C-2

Est-ce la fin des Remparts ce soir?

page C-3

Reutemann gagne le Grand Prix du Brésil

page C-7

Boucher, champion nord-américain

page C-4



Gretzky dépasse Esposito

Wayne Gretzky (99) des Oilers d'Edmonton, félicité par un coéquipier, a battu hier le record de Phil Esposito pour le plus grand nombre de points pour une saison et a égalé celui de Bobby Orr pour le total des assistances. Il reste encore 3 autres matchs à Gretzky pour établir de nouvelles marques.

page C-3

Détournement d'avion

La Thaïlande empêche une opération de style Entebbe

(D'après AP, AFP et UPI) — Le gouvernement de la Thaïlande a refusé à l'Indonésie la permission de pratiquer une opération de style "Entebbe" pour délivrer les 55 personnes détenues en otages depuis samedi à l'Aéroport de Bangkok.

Malgré tout, le premier ministre thaïlandais, M. Prem Tinsulanonda, a répondu favorablement à la requête

indonésienne de recourir à la force pour libérer les otages et maîtriser le commando qui se réclame d'un mouvement extrémiste de droite dont l'objectif est de faire de l'Indonésie un Etat théocratique islamique.

Des tireurs d'élite de la police thaïlandaise entouraient donc, tôt ce matin, l'avion des lignes "Garuda", prêt à passer à l'attaque, pendant qu'à

un kilomètre de là, un autre commando de 30 hommes, dépêché par l'Indonésie, devait ronger son frein à la suite de la décision du gouvernement thaïlandais de garder l'entier contrôle de cette affaire.

Les pirates du groupe "Komando Jihad" (Commandement de la guerre sainte) réclament la libération de 84 détenus considérés comme pri-

sonniers politiques. Selon certaines sources, ils demanderaient également la libération d'un homme impliqué dans le meurtre de trois policiers à Bandoeng, dans l'ouest de Java, au début du mois. Ils exigeraient aussi l'expulsion des Juifs d'Indonésie. On ignore s'il s'agit de l'ensemble de la population juive de ce pays ou des

(Suite à la page A2, 1re col.)

lundi

L'élection du 13 dans Chauveau et Montmorency

pages A-4 et A-5

Maternités réclamées

Les quelque 400 personnes participant au colloque "Accoucher ou se faire accoucher" ont réclamé, hier, la création de maternités.

page A-12

Grévistes de Radio-Canada arrêtés

A la suite d'une échauffourée et de bris à l'équipement de la société d'Etat, trois journalistes en grève de Radio-Canada ont été arrêtés, hier, sur le terrain du Colisée.

page A-3

Le Canada menace les USA

Le ministre Mark MacGuigan a laissé entendre, hier, que le Canada pourrait limiter l'accès de ses marchés, aux Etats-Unis.

page B-4

La cigarette lui permet de rester en vie

CAGLIARI, (Sardaigne), (AFP) — La cigarette, généralement accusée de tous les maux — pollution des non fumeurs, source importante de cancer, etc. — a sauvé la vie à Luigi Giardina, 45 ans, qui voulait se suicider au gaz.

Désireux d'en finir avec la vie, M. Giardina, qui habite Cagliari (Sardaigne), avait ouvert en grand les robinets de sa cuisinière. Mais les effets radicaux du gaz se faisant attendre, Giardina décida d'allumer une cigarette pour attendre l'issue fatale. En fait, l'issue fut autre: l'allumette fit exploser le gaz ce qui, paradoxalement, sauva la vie au désespéré. Celui-ci a été hospitalisé dans un état de choc, mais est seulement contusionné.

sommaire

Annonces classées	D-5 à D-20
Arts et spectacles	D-2 à D-4
Bandes dessinées	D-18
Bridge	D-17
Carrières et professions	B-6
Décès	D-21
Economie-finances	B-4 et B-5
Editorial	A-6
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-6
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-21
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-20
Où aller à Québec	D-4
Page des lecteurs	A-8
Page documentaire	A-7
Patron	D-9
Pierre Champagne	A-11
Sport	C-1 à C-8
Télévision	D-3

météo

Pluie, aujourd'hui et demain. Risque de neige dans le Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord.

détails, page D-5

La Thaïlande...

(Suite de la première page)

conseillers militaires israéliens dans ce pays.

Depuis le début de la prise d'otages, les six auteurs du détournement ont ouvert le feu et blessé deux personnes à bord de l'appareil. Il s'agit du copilote de l'avion et d'un Américain qui tentait de s'enfuir de l'appareil. Un autre passager, un Britannique, avait réussi à quitter les lieux du drame, samedi, sans être blessé.

Le copilote a été grièvement blessé, hier après-midi, alors qu'il semblait faire des signes de la main au personnel technique de l'aéroport faisant le plein des réservoirs d'avion. Après avoir reçu plusieurs balles dans le cou, le copilote est tombé sur le sol, vraisemblablement poussé par les pirates. Il a été hospitalisé.

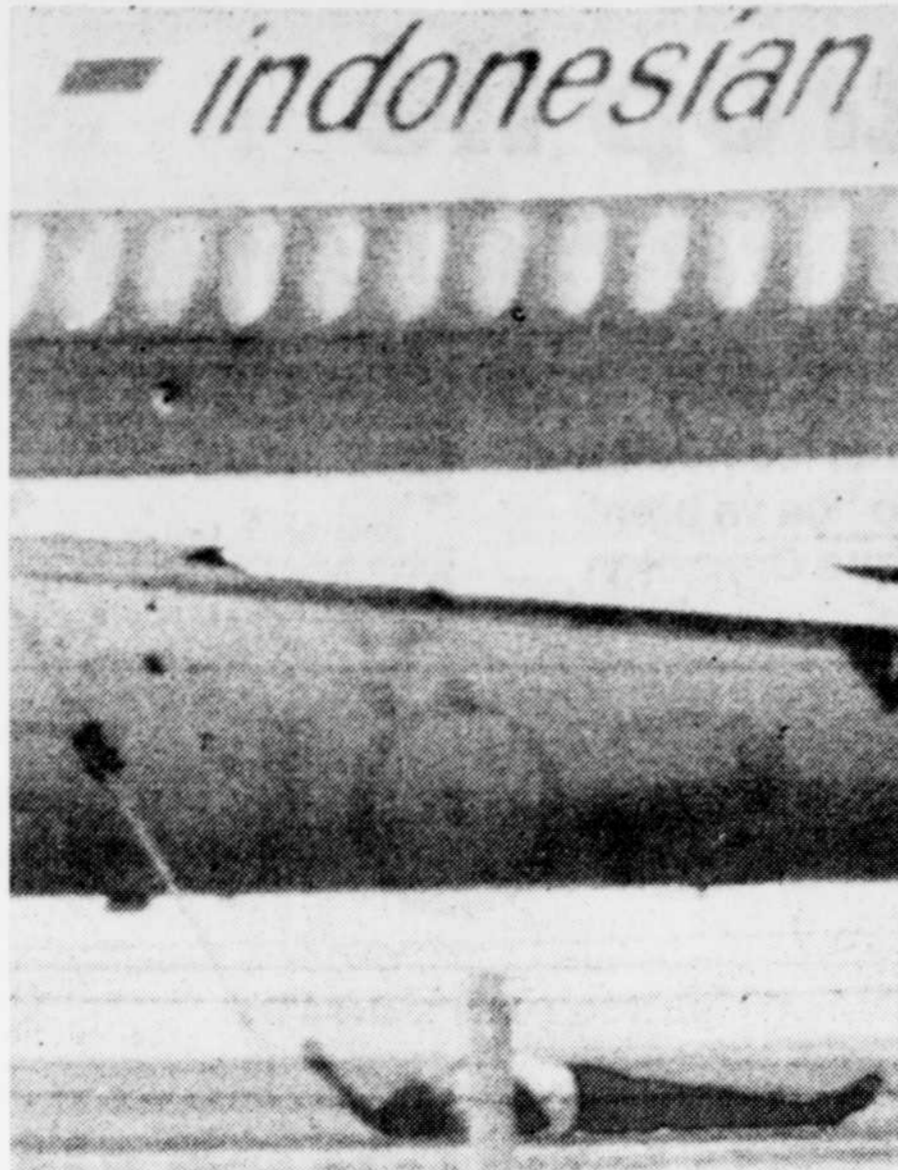
Quant à l'Américain, c'est au moment où il tentait de prendre la fuite que des coups de feu ont été tirés en

sa direction. Son état est considéré comme grave, bien qu'il soit hors de danger.

A un certain moment, on avait cru à une fin rapide de la prise d'otages quand une rumeur a circulé selon laquelle le gouvernement de Djakarta avait accédé à une première requête des pirates en libérant 20 prisonniers. Par la suite, on a appris que l'appareil en direction de Bangkok transportait plutôt un commando qui désirait répéter l'exploit d'Entebbe.

Le directeur général des services de renseignement thaïlandais a laissé entendre que les autorités indonésiennes voulaient "régler cette affaire" avant que l'avion ne puisse quitter la Thaïlande pour une autre destination.

Tôt ce matin, les tireurs d'élite étaient postés tout autour de l'appareil et les photographes étaient roulés "pour des raisons de sécurité".



OTAGE ABATTU

Carl Schneider, l'un des deux Américains détenus en otages, avec 53 autres personnes de différentes nationalités, git sur le sol, près de l'avion détourné samedi de Djakarta à Bangkok par un groupe extrémiste. Schneider tentait de s'enfuir de l'avion indonésien et a été atteint de plusieurs balles. Hospitalisé depuis, son état est considéré comme satisfaisant.

Le PQ exigera des comptes de l'Iron Ore

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil
SEPT-ÎLES — S'il est réélu le 13 avril prochain, le gouvernement de M. René Lévesque demandera des comptes à la Compagnie minière IOC et, surtout, pourquoi la réduction de production de l'entreprise et les mises à pied qui s'ensuivent n'affectent pas ses opérations au Labrador. Le gouvernement exigera également des réponses sur les perspectives d'avenir de l'entreprise.

"Si l'on abuse de nos ressources naturelles et de la population, il y a des remèdes à ça et il faudrait pas nous obliger à prendre des remèdes", a encore averti M. Lévesque.

De plus, M. Lévesque a noté: "A court terme, pour ceux qui sont le plus mal pris, on va essayer de bouger le plus vite possible, surtout à Schefferville."

Telle est la principale intervention de M. Lévesque sur la situation qui prévaut dans le secteur du fer, samedi soir, alors qu'il s'adressait à 1,900 personnes réunies dans le sous-sol de l'église Saint-Joseph.

Plus tôt dans la soirée, le député-ministre de Saguenay, M. Lucien Lesard, s'était lancé dans une violente attaque contre la Compagnie minière IOC et, se référant à un récent article du Devoir, il accusait même l'entreprise de réaliser 56 pour 100 de ses

profits à Sept-Îles. Il lançait, devant une foule enthousiaste: "On n'est pas Allende au Chili. Le gouvernement du Parti québécois devra demander des comptes à Brian Mulroney."

Le mot confiance

L'air fatigué, M. Lévesque s'est adressé pendant plus de 90 minutes à son auditoire enthousiaste au début, mais plus calme au fur et à mesure qu'avancait la soirée. Le premier ministre a souligné qu'il y a un vent qui souffle en ce printemps de 1981 qui ressemble étrangement à celui de l'automne 1976: "Mais n'oublions pas que ce n'est pas fini..."

A plusieurs reprises, dressant un bilan de son gouvernement et des perspectives d'avenir s'il était réélu, M. Lévesque a insisté sur le mot confiance, c'est-à-dire le thème qui revient sans cesse dans sa campagne.

La BOURSE

MONTREAL (PC) — Les titres cotaient généralement en hausse ce matin, à l'ouverture de la Bourse de Montréal.

Parmi les premières transactions, Hudson's Bay Oil and Gas était en hausse de 1/2 à \$23 1/2, Mitel Corp. de 1/4 à \$24 1/2, et Banque de Montréal de 1/4 à \$31 1/2.

Toutefois, Alcan cédait 1/4 à \$44 1/4.

Le PLQ...

(Suite de la première page)

lèvement" ou "plutôt" d'accord avec l'affirmation précédente. Chez les péquistes, le taux grupe à 77 pour 100.

Le message du chef du Parti québécois, M. René Lévesque, selon lequel ce parti serait plus apte à défendre les intérêts du Québec sur le plan constitutionnel, semble donc trouver un certain écho auprès de la population.

D'ailleurs, à une autre question visant à déterminer "quelle équipe est la plus en mesure de s'occuper efficacement du renouvellement de la constitution", 44 pour 100 des répondants ont opté pour le PQ, 37 pour 100 pour les libéraux.

Le sondage indique également qu'une très forte majorité de Québécois (69 pour 100) pense qu'il est essentiel que le prochain gouvernement du Québec puisse faire débattre la réforme constitutionnelle afin de sortir de l'impasse actuelle.

Parallèlement, une majorité de répondants est d'avis que le gouvernement du Parti québécois "pourrait très bien administrer les affaires du Québec à l'intérieur de la confédération pour les quatre prochaines années".

En effet, 62 pour 100 des gens interviewés sont complètement ou plutôt d'accord avec cet énoncé, alors que 27 pour 100 seulement sont en désaccord. Même chez les libéraux, 36 pour 100 des répondants se disent d'accord avec cet énoncé.

PLQ renouvelé

Par ailleurs, une majorité de ré-

pondants ne semble pas convaincue que le Parti libéral se soit réellement renouvelé sous le leadership de M. Claude Ryan.

En effet, 51 pour 100 des gens interrogés se disent complètement ou plutôt en désaccord avec l'énoncé suivant: "Avec M. Ryan comme chef, le Parti libéral du Québec s'est renouvelé en se débarrassant de ses dirigeants non désirables". Par contre, 32 pour 100 des répondants (56 pour 100 chez les libéraux) se disent d'accord avec cet énoncé.

D'autre part, malgré le faible taux d'intentions de vote pour l'Union nationale (cinq pour cent), une majorité de Québécois continuent de croire qu'il y a toujours de la place pour le parti dirigé par Roch LaSalle sur l'échiquier politique québécois.

En effet, 50 pour 100 des gens interrogés se disent complètement ou plutôt en désaccord avec l'affirmation selon laquelle il n'y aurait plus de place au Québec pour l'Union nationale, quel qu'en soit le chef. Mais 41 pour 100 des répondants semblent plutôt souhaiter la disparition de l'UN, surtout chez les libéraux.

Enfin, 34 pour 100 des gens interrogés considèrent que le Parti québécois est trop lié aux syndicats ouvriers, alors que 51 pour 100 se disent en désaccord avec cette affirmation. Chez les péquistes, 26 pour 100 estiment le PQ trop près des syndicats; le pourcentage est encore plus bas chez les unionistes (19 pour 100), alors qu'il grimpe à 46 pour 100 chez les sympathisants libéraux.

La Pologne...

(Suite de la première page)

s'emparer des moyens de communications — téléphone, courrier, télex — et de transport public et privé.

Elle affirme que "des listes de personnes qui doivent être isolées" sont en préparation dans certains districts. Dans "le district de Mienczik, dans le voïvodie de Legnica, ajoute l'agence, des listes portant les adresses des membres de la milice et des organes de sécurité sont ouvertement établies".

TASS laissait même entendre, hier après-midi, que le soulèvement contre l'autorité avait déjà commencé. "Des éléments subversifs, écrit-elle, ont établi des barrières sur la route E-7... et toutes les signalisations ont été détruites. A Varsovie et dans d'autres villes, les forces anti-socialistes ont tenté de s'emparer des bureaux de postes et de télécommunications. Dans la capitale, elles ont occupé provisoirement un émetteur de télévision. On apprend aussi que des éléments extrémistes, concluait TASS, se sont emparés de dépôts de vivres à Bialystok."

Fait extrêmement rare, la radio et la télévision polonaises ont démenti l'agence soviétique tant en ce qui concerne l'établissement de barrières que l'occupation de bureaux de communications.

Selon les analystes en poste à Moscou, les dirigeants soviétiques nourrissent un triple but en faisant publier une telle déclaration au moment où, en Pologne, les membres du POUF étaient en délibérations:

— montrer au pouvoir central qu'il ne peut continuer à traiter avec un partenaire qui conspire contre lui, contre l'ordre et la milice;

— faire pression, à la fois sur les dirigeants de Varsovie et les leaders de "Solidarité", pour obtenir l'annulation de la grève de demain;

— préparer l'opinion à une intervention directe de l'Union soviétique ou à une action conjuguée des pays du Pacte de Varsovie.

Le plenum

Tôt ce matin, dans des circonstances dramatiques, le 9e plenum du comité central du POUF renouvelait sa confiance au bureau politique et au secrétariat mais leur imposait le mandat de parvenir à tout prix à une entente avec "Solidarité".

L'assemblée, de près de 19 heures, a été marquée par une attaque en règle contre "Solidarité", suivie par une offensive sans précédent contre la direction du pays par les représentants de la base.

Dès les premières interventions dans le débat général, il était clair que le comité central était en désaccord avec le bureau politique et le secrétariat auxquels on reprochait de n'avoir proposé aucun programme précis pour sortir la Pologne de la crise qu'elle traverse. En outre, le comité central se prononçait catégoriquement contre toute idée de confrontation, sous quelque forme que ce soit, avec "Solidarité".

Cette levée de boucliers a provoqué une démission collective des membres des instances dirigeantes qui a été rejetée dans une motion de confiance. Toutefois, on a imposé aux mêmes membres de sortir de leur tour d'ivoire et de participer, immédiatement après le plenum, à des réunions de cellules de base dans les grandes entreprises.

La menace de grève générale, autant que les pressions soviétiques, semble avoir pesé sur le plenum. Une résolution adoptée par le comité central réaffirme en effet que la ligne du parti consistant à résoudre les conflits par des moyens politiques. Elle en appelle à tous les travailleurs afin de briser l'enchaînement des grèves.

Une autre exprime l'approbation du comité central pour les "importantes résolutions et les résultats" du 26e congrès du Parti communiste soviétique ainsi que pour l'activité de la délégation polonaise à ce congrès.

La victoire des modérés, paradoxale compte tenu du maintien à la direction des personnes qui, une semaine plus tôt, rejetait sur "Solidarité" l'entière responsabilité de la crise, apparaît clairement dans une résolution au sujet du 9e congrès dont la convocation était sans cesse reculée. Ce congrès devrait avoir lieu au plus tard le 20 juillet, ce qui est conforme aux vœux des partisans d'une réforme en profondeur du parti.

Notons enfin que le plenum a entériné le principe d'élections libres, à bulletin secret, en élargissant le nombre de candidats aux postes à pourvoir à tous les niveaux du parti.

Ce nouveau mode de scrutin est une concession majeure à une base radicale qui n'avait cessé de le réclamer à cor et à cri.

Le document exprime néanmoins la ferme volonté de s'opposer à l'intérieur du parti tant aux conservateurs qu'aux ultra libéraux.

le mot du jour

Trop cuit

Pour exprimer l'idée de passer sans s'arrêter sur certains points, on écrivait que l'on avait "brisé les étapes". On l'a frôlé (de près, tenait à préciser l'autre), puisque l'expression est "brûler les étapes".

Pierre BELLEAU

La Quotidienne

2-9-2

Tirage de samedi

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

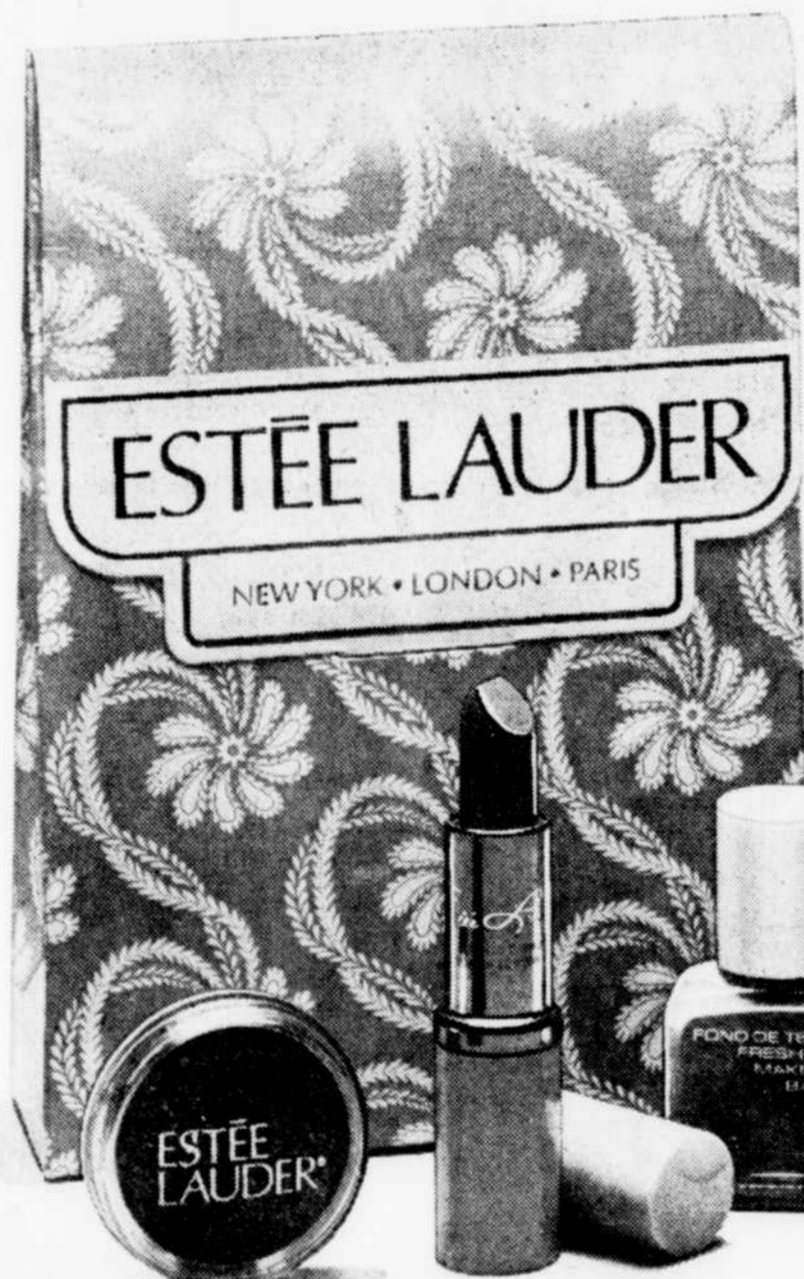
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 12h30
Samedi: 9h00 à 12h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

Chez Sears, profitez d'un cadeau boni des produits Estée Lauder!



Ces cadeaux bonis seront à vous, sans frais supplémentaires, avec tout achat de produits Estée Lauder chez Sears. Ceci comprend: une base nettoyante rouge à lèvres tendre "Coral Ribbon", ml de fond de teint "Newport Beige" 12 g de "eau de Parfum" en aérosol, fard à joues. Venez chez Sears ou commandez afin de recevoir votre offre boni. Cette offre se termine le 11 avril 1981 ou tant que la marchandise sera disponible. Profitez-en maintenant!



COUPON DE COMMANDE POUR LES PRODUITS ESTÉE LAUDER

Afin de recevoir votre cadeau-boni, veuillez indiquer votre choix dans la case appropriée

SOINS DE LA PEAU:	FOND DE TEINT:	PARFUM:	Nom _____
Nettoyant 150 g\$12.00	"Polished Performance Liquid Makeup" 35 ml\$26.00	"Cinnabar Eau de Parfum Spray" 15 ml \$13.50 □ 50 ml \$20.00 □	Adresse _____
Normale à sèche □ Normale à grasse □	Cool Beige □ Wild Honey □	"Cinnabar Dusting Powder" 125 ml\$15.00 □	Ville _____ Prov. _____
Crème nettoyante 180 ml\$11.00 □	Outdoor Beige □	"White Linen Eau de Parfum Spray" 60 ml\$33.00 □	Code postal _____
Lait nettoyant 100 g\$13.00 □	"Automatic Creme Eyeshadow" Violet Velvet □ Crystal Peach □	"Estée Super Eau de Cologne Spray" 15 g \$12.00 □ 60 g \$18.50 □	Téléphone _____
Lotion rafraîchissante 180 ml \$10.00 □ 360 ml \$15.00 □	Hickory Brown □	"Youth Dew Eau de Parfum" 15 g \$18.00 □ 65 g \$15.50 □	Portez à mon compte numéro: _____
Astringent pour peau sèche 180 ml \$10.00 □ 360 ml \$15.00 □	Re-Nutry Rich Rich Lipstick\$7.00	"Youth Dew Body Satinee" 120 ml \$10.00 □ 240 ml \$14.00 □	<input type="checkbox"/> Chèque inclus (Ajouter 8% taxe provinciale)
"Swiss Performing Extract" 50 ml \$27.00 □ 100 ml \$40.00 □	Sherry Apple □ Rosewood □		MALLER A:
"Maximum Care Eye Creme" 30 ml\$26.00 □	Rose Brick □ Apricot Honey □		• Place Fleur de Lys

Les mentions "Reg" ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9:30 à 17:30 du lundi au mercredi; de 9:30 à 21:00 le jeudi et le vendredi; de 9:00 à 17:00 le samedi. Venez sur place: • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures, 529-9811



vous en avez pour votre argent... et plus

Simpsons-Sears Limitée



Le Soleil, Clément Thibeault

Michel Morin, un des trois manifestants appréhendés sur le terrain du Colisée, peu de temps avant la rencontre Nordiques-Canadien. Trois grévistes de Radio-Canada, deux hommes et une femme, ont été mis sous arrêts, à la suite d'incidents survenus près des installations de télédiffusion de la société d'Etat.

La télé a failli rater le match Au Colisée, 3 grévistes de Radio-Canada arrêtés

par Roch DESGAGNE

Trois grévistes de Radio-Canada ont été écroués aux cellules de la sûreté municipale de Québec, pendant une bonne partie de la soirée, hier, à la suite d'incidents survenus sur le terrain du Colisée, du côté ouest où se trouvent les véhicules d'équipement servant à la télédiffusion du hockey.

Deux manifestants de la région de Québec, Michel Morin et Robert Houle, et une jeune femme de Brossard, Marie-Claire Morency, ont été appréhendés, les premiers pour méfait public et leur compagne pour désordre. Ils ont été libérés en fin de soirée, et devront comparaître prochainement en cour.

L'affrontement entre une quarantaine de grévistes de la société d'Etat venus de Montréal et de Québec et une douzaine de policiers s'est produit vers 17h30, au moment où les forces policières tentèrent de disperser les manifestants.

Les deux individus de la région de Québec mis sous arrêt auraient bousillé des câbles de télévision, avant que les incidents violents ne se produisent.

Il s'en est fallu de peu que la retransmission de l'éclatante victoire des Nordiques sur le Canadien soit compromise. Les techniciens ont dû faire vite pour réparer les dégâts causés au réseau de télévision.

Ces deux suspects, qui seront

inculpés de méfait public, furent arrêtés au moment où ils tentaient de s'esquiver, après avoir brisé des fils selon la police.

Affrontement violent

Les policiers accourus sur les lieux à la demande du directeur de l'équipe de techniciens de Radio-Canada, ont d'abord tenté d'ériger un périmètre de sécurité autour des installations de télévision.

Afin de faire reculer les grévistes, les policiers ont utilisé des tréteaux de bois, en repoussant la troupe massée près des véhicules.

Selon la version des policiers, des manifestants qui se trouvaient aux deuxième et troisième rangs

entreprirent alors de taper sur les policiers avec des pancartes, et c'est à ce moment que se produisit une échauffourée.

Une jeune femme, qui persistait à frapper allègrement sur les policiers a finalement été maîtrisée et conduite aux cellules.

L'affrontement a été assez violent entre certains policiers et des grévistes. Le sergent Léo Moisan, qui dirigeait l'équipe de sécurité, s'en est tiré pour sa part avec des ecchymoses aux jambes.

Par contre, un porte-parole syndical affirmait que c'est la police qui aurait littéralement chargé les grévistes, au début de l'incident qui s'est finalement terminé par la dispersion des manifestants.



Le Soleil, Clément Thibeault

Un contingent de policiers a repoussé les manifestants à l'aide de tréteaux, mais la résistance était forte et une courte échauffourée s'en est suivie.

Les "scalpers" n'ont pas eu la vie facile mais ont tout vendu

par Roch DESGAGNE

Les "scalpers" n'ont pas eu la vie facile, hier soir, lors de la désormais célèbre rencontre entre les Nordiques et le Canadien. Malgré tout, ils ont sûrement réussi à passer presque tout leur stock, puisque le Colisée était rempli à craquer par plus de 15,100 spectateurs payants.

Les détectives et policiers, nombreux de faction au Colisée, ont interpellé une douzaine de revendeurs de billets, et des accusations seront portées en cour municipale contre plusieurs d'entre eux.

Les "scalpers" repérés dans le hall et aux abords de l'amphithéâtre furent interrogés prin-

cipalement sur la provenance de leurs billets, qui avaient pris une valeur exceptionnellement grande pour cette partie.

En vertu du règlement 24.03, il est interdit aux particuliers de faire le commerce des billets, sur les lieux, du Colisée.

"Il s'est sans doute vendu des billets à 1,500 ou 2,000 pieds du Colisée, mais les scalpers ont eu la vie difficile aux entrées et à proximité", soulignait l'inspecteur Raynald Desjardins, officier en charge des relations publiques de la sûreté municipale.

La police estime que plusieurs revendeurs sont retournés bredouilles avec leurs billets, à la suite de cette opération destinée à protéger le public.



Des ballons, de la musique... voilà un bambin qui avait du mal à s'arracher à la fête, samedi après-midi.

La Joujouthèque de Sainte-Foy fête sa deuxième année tout en ballons

par André ROY
Célébrant l'an dernier son premier anniversaire de naissance

par une "joujoufête de fruits et légumes", dans l'optique de la campagne menée par le ministère des Affaires sociales, la Joujouthèque du 2600 Biencourt, à Sainte-Foy, n'a pas voulu passer sans la souligner sa deuxième année d'existence. Cette fois, il s'est agi d'une joujoufête de spectacle, de musique, de ballons et de clowns.

"On ne veut pas faire comme le Carnaval, une célébration statutaire, toujours avec les mêmes ingrédients, à chaque année. On essaie de varier. L'an prochain ce sera autre chose", expliquait la responsable de la Joujouthèque, Rolande Fillion, samedi après-midi.

Environ 250 enfants ont participé à la fête, maquillés pour la plupart, et tous nantis de leur ballon attaché au poignet par une ficelle. C'était tout un spectacle en soi de voir ces centaines d'enfants accroupis dans le gymnase de l'école Nérée-Tremblay, assistant ébahis à l'exhibition de la troupe "L'aubergine de la macédoine", avec ce nuage mouvant et multicolore de ballons au-dessus de leurs têtes.

Cette année, affirme Rolande Fillion, on a porté une attention particulière à ce que la joujoufête soit accessible aux enfants handicapés. Ils étaient cinq ou six en chaise roulante à profiter de l'occasion, et on espère en attirer de plus en plus pour les prochaines activités. Un projet cavité pour le mois de mai, c'est le "joujoucyclothon", un genre de rallye avec des bicyclettes à trois roues, quatre roues, pousse-pousse et vélos d'adultes, dont les profits serviront à l'achat de jouets pour la Joujouthèque.

Gouzenko connaît 300 Canadiens que l'URSS a déjà voulu recruter

TORONTO (PC) — Selon "The Star", le transfuge Igor Gouzenko possède une liste de 300 Canadiens, que les services d'espionnage soviétiques ont déjà voulu recruter.

Dans une interview avec le journal, l'ancien commis aux écritures a signalé qu'il n'a jamais parlé de l'existence de cette liste. Il n'en a pas fait mention dans le rapport de la commission Kellock-Taschereau, qui a fait enquête sur l'affaire Gouzenko en 1946.

Il s'agit là, d'après le quotidien torontois, de l'un des nombreux documents que Gouzenko a apportés de l'ambassade soviétique d'Ottawa au moment de sa fuite, le 5 septembre 1945.

Deux des Canadiens mentionnés occuperaient aujourd'hui des hauts postes au sein du ministère des Finances.

Envron 250 enfants ont participé à la fête, maquillés pour la plupart, et tous nantis de leur ballon attaché au poignet par une ficelle.

COURS DE FLEURISTE

Séances spéciales données à Québec en collaboration avec l'ATELIER DE MONTRÉAL 96,34, La Joliette, Montréal, H3L 2C6
Renseignements: (514) 388-6957
Permis numéro 749516
Culture personnelle, ministère de l'Éducation

BUREAUX et ENTREPOT à louer

10,380 pi.ca.
635, boul. Pierre-Bertrand Vanier
681-7211



La maison de la semaine

Neufchâtel

A pied de tous les services, bungalow 26 x 42, plan ouvert et très éclairé avec foyer au salon, sous-sol entièrement aménagé avec 4e chambre, hypothèque à taux pondéré, absolument impeccable, tout pour plaire.

Esther Thibaudeau, 651-4909

MORIN & ASSOCIES COURTIERS INC.

1121, Chemin Ste-Foy
Québec, Qué.
G1S 2M2
Tél.: 683-2103

Cité Bellevue

CONDOMINIUMS
(entre boulevard St-Cyrille, arrière du Collège Bellevue)

Studio \$33,000 à \$36,000
1 chambre \$37,000 à \$51,600
2 chambres \$58,900 à \$69,600
3 chambres \$67,800 à \$70,800
Prix sujets à changement sans avis

Promoteurs:
LA LAURENTIENNE
Compagnie mutuelle d'assurance
Bourget, Bourget et Fréchette

Bureau de vente: (418) 687-3231 - Jacqueline L. Boutet Inc.
SUR RENDEZ-VOUS, LE CLARIDGE 220 GRANDE-ALLÉE EST - QUÉBEC

Dr Marcel Tremblay
Optométriste

EXAMEN DE LA VUE LUNETTES

Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
973, 3e Av., Limoilou, Québec

AVANT DE LOUER... RENSEIGNEZ-VOUS
sur les Galeries du Vallon

- Coin du Vallon et Charest
- Espaces disponibles de 450 à 10,000 pieds carrés
- Finition intérieure selon les besoins
- Construction de première qualité
- Prix compétitifs
- Stationnement, climatisation, gicleurs
- Bureaux, entrepôts, salles de montre

Pierre Rioux - 842-0601
Antoine Morin, courtiers - 688-8814

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
2	21	23	25	26	35
6 sur 6	2	\$341,863.00		N. COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6 +	
5 sur 6	113	\$2,040.10		16 VENTES TOTALES	
4 sur 6	6248	\$102.50			
5 sur 6+	2	\$76,845.00	\$2,668,224		
GROS LOT		\$100,000			
Approximatif vendredi					

Provincial	
5762683	500 000\$
762683	50 000\$
62683	1 000\$
2683	100\$
683	25\$
83	10\$
LOTS lingots d'or ou 10 000\$ minimum (numéros non-décomposables)	
535G546	464H964
691H750	857J060

27-03-81				
Numéro		Possibilité de		
641185	4	Gagnants de 50 000\$		
41185	36	Gagnants de 5 000\$		
1185	360	Gagnants de 250\$		
185	3600	Gagnants de 50\$		
85	36000	Gagnants de 5\$		
535G546	464H964	928J420	362H568	841G877
691H750	857J060	929J526	480J622	177J569

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

Succès de la journée sur "la femme et le jogging"

par **Andrée ROY**

La journée du 8 mars consacrée à "la femme et le jogging" a intéressé deux fois plus de participantes que l'on ne pouvait en inscrire, soit 125. Revenant le programme en son entier, hier, le YWCA et Kino-Québec du Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec ont accueilli, presque incroyables, 135 enthousiastes de plus.

"Et il y a encore de la demande", admettait Louise Poirier, coordonnatrice pour Kino-Québec. Ce qui apportera peut-être, à l'automne prochain, une suite à ces deux journées d'informations sur le jogging. "Cette fois-là, ça touchera probablement un sujet plus précis, par exemple, le jogging et l'alimentation comme système de vie, ou la lutte contre le vieillissement par le jogging. Ça reste à définir comme projet, mais il y aura une suite, sûrement", affirmait Louise Poirier.

Chose certaine, il s'agira de jogging. La discipline intéressée, ça ne fait aucun doute. Des 125 inscrites lors de la célébration de la Journée de la femme, le 8 mars, 50 pour 100 n'avaient jamais pratiqué le jogging, et la majorité des participantes à la journée étaient des mères de famille. Hier, l'auditoire, un peu plus jeune, comprenait presque 60 pour 100 de "non pratiquantes" qui sont reparties convaincues, la tête remplie de trucs pour améliorer leur condition physique, persévérer, partager leur goût du jogging avec d'autres consœurs ou confrères.

Question de motivation

"Finalement, ce que nous sommes venues chercher ici c'est de la motivation", proférait fort justement Chantal Duchesne, diététicienne, en ouvrant sa conférence sur l'alimentation en après-midi. Et les quatre ateliers que les participantes fréquentaient l'un après l'autre au cours de la journée, contribuaient à créer cette motivation, à solidariser le groupe, à cultiver et entretenir le goût du

jogging en chacune. Il y avait, bien sûr, un atelier sur la motivation, où toutes l'une après l'autre exposaient leurs problèmes devant des consœurs acharnées à présenter des solutions. Il y avait celui, très précieux, sur l'équipement; un autre sur les bases de l'entraînement; et un quatrième sur la prévention des blessures.

"C'est fou toutes les informations qui nous manquaient et qu'on trouve ici", admettait une participante à la journée, disant que pour tout prendre, il aurait fallu plus de temps. Opinion partagée par l'ensemble des intéressées, dont un grand nombre venaient de très loin dans la région 03: La Pocatière, Montmagny, la Beauce.

Qu'est-ce qui explique un tel intérêt, le succès non seulement de la première, mais celui répété de la deuxième

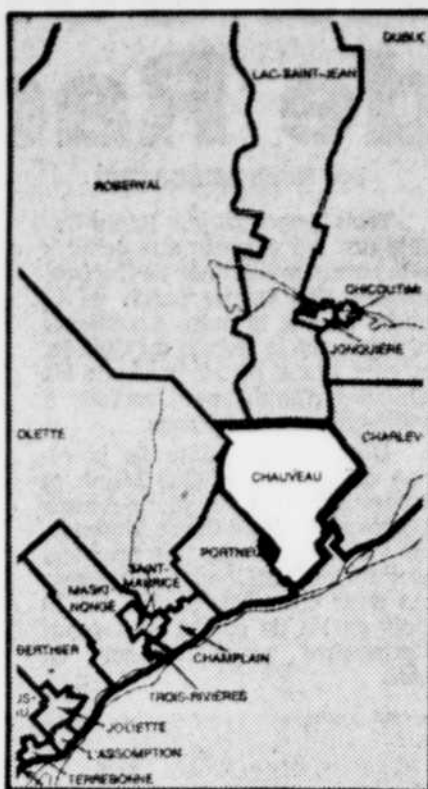
journée? "Le jogging étant un exercice solitaire, il semble que toutes ces femmes aient applaudi à la première initiative qui leur permet d'aller aux renseignements, de confronter leurs expériences, d'en apprendre plus sur un sport qu'elles pratiquent déjà avec intérêt", avançait Louise Poirier. Celle-ci ajoutait avec beaucoup de justesse qu'il y a des organismes pour toutes sortes de sport, même une fédération pour la randonnée pédestre, mais rien pour les amateurs de jogging.

En tout cas, l'initiative du 8 mars aura servi de lancement à un regroupement dans le domaine: depuis le succès de cette journée, il y a maintenant un club de jogging formé au YWCA.



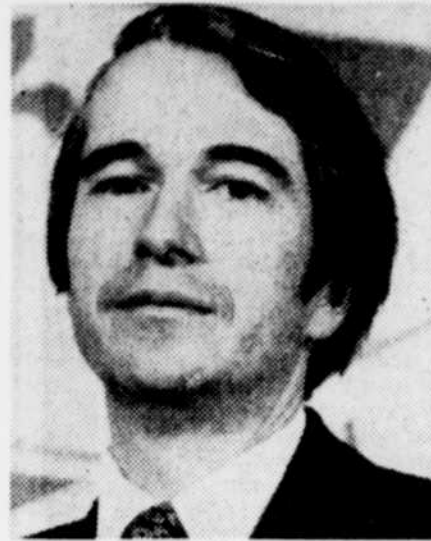
Les participantes à cette deuxième journée sur le jogging ont été invitées à mettre leurs nouvelles connaissances à l'épreuve hier midi.

LA TOURNÉE DES CIRCONSCRIPTIONS

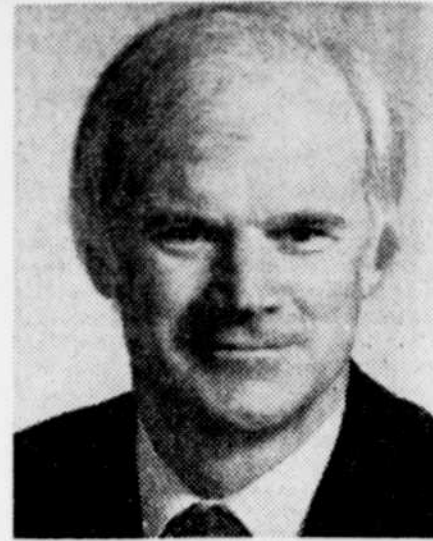


CHAUVEAU

Cette circonscription comprend les municipalités suivantes: les villes de Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Delage, Lac-Saint-Joseph, Loretteville et Val-Bélair; le village de Saint-Emile; les municipalités des paroisses de Sainte-Catherine et Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport; la municipalité des cantons unis de Stoneham et Tewkesbury; les municipalités de Lac-Saint-Charles, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Saint-Gabriel-Ouest et Shannon, et l'Étape située dans le parc des Laurentides en territoire non organisé. Cette circonscription comprend également une partie de la ville de Charlesbourg, soit l'ancienne municipalité de Notre-Dame-des-Laurentides et une partie de la ville de Québec, quartier Neuchâtel, délimitée comme suit: la limite de la ville de Québec avec les municipalités de Saint-Gabriel-de-Valcartier, Lac-Saint-Charles, Saint-Emile, Loretteville et Val-Bélair. Enfin, cette circonscription comprend la réserve indienne de Lorette.



M. René DUSSAULT



M. Raymond BROUILLET

Une lutte à deux dans Chauveau

par **André DIONNE**

La démission du député ministre du Parti québécois, Louis O'Neill, et le découpage de la circonscription de Chauveau sont les facteurs qui ont fait que ce sont de nouvelles figures politiques, totalement inconnues du grand public qui animent le débat en vue du scrutin du 13 avril prochain.

Le Parti québécois et le Parti libéral du Québec occupent la presque totalité du débat; l'Union nationale fut pratiquement absente depuis le début et le Crédit social qui présente en 1976 un candidat est disparu.

Le Parti québécois

À la surprise générale, M. Raymond Brouillet, militant de la base, le seul candidat habitant la circonscription de Chauveau, est élu candidat de la formation gouvernementale pour maintenir la faible majorité péquiste (moins de 2,000 voix) accordée par les populations des territoires du nouveau district électoral de Chauveau.

Professeur de philosophie à l'université Laval, diplômé de l'université de Louvain en Belgique, bon orateur, âgé de 48 ans, M. Brouillet a carrément évincé un candidat populaire dans la région, le maire de Loretteville, Jean-Marie Beaulieu, qui avait affiché ses couleurs depuis fort longtemps, particulièrement au moment du référendum.

Il admet qu'il accepta la carrière de l'enseignement un peu par accident et qu'il est au fond un personnage impliqué dans son milieu, sensible à la politique. C'est donc pour lui un choix de carrière et il se considère "ministériel", même si ce ne serait pas au lendemain de son élection comme député péquiste.

M. Brouillet mène une campagne sans éclat, proche des besoins de la population et met l'accent sur les réformes effectuées par le gouvernement actuel, réformes qu'il faut consolider, qu'il faut faire digérer à la population.

Le Parti libéral

Préparé à longue date, le Parti libéral avait dans les faits désigné son candidat, l'ancien sous-ministre de la Justice sous le gouvernement Lévesque, Me René Dussault.

Cette procédure a causé plus d'un problème chez les militants libéraux de ce district particulièrement à Loretteville.

Agé de 41 ans, Me Dussault est bien sûr avocat, formé au Québec et en Angleterre. Il a aussitôt intégré la fonction publique au plus haut niveau il y a dix ans et depuis il a participé à l'élaboration du régime d'assurance-maladie sous Claude Castonguay, a dirigé l'Office des professions pendant trois ans pour ensuite accéder au poste de sous-ministre de la Justice à la demande de René Lévesque.

Habile lui aussi, il a choisi une campagne sans éclat, très fortement personnalisée, simple, systématique, conscient de l'avance théorique du Parti québécois. Il n'envisage pas de "grand-visite", pas de "grand-show".

Pour lui aussi, c'est un choix de carrière, une sorte de virage, ce lancement en politique active avec un bagage administratif imposant. Il est "conscient" qu'il est ministériel, donc une carrière politique rapide et au plus haut niveau.

L'Union nationale

L'Union nationale a aussi connu bien des déboires et M.

Jean-Pierre Villeneuve, âgé de 31 ans, peintre automobile de son métier, est le second candidat de son parti dans la circonscription de Chauveau à la suite de la démission de Me Fernand Moisan, pour des raisons personnelles, le 19 mars dernier.

Simple, aussi partisan d'une campagne sans éclat, pour la première fois sur la scène de la vie politique, il tente de convaincre le "monde ordinaire", qui réclame selon lui des changements, qu'on s'occupe davantage de lui.

Même s'il demeure conscient de la faiblesse de l'UN, il se dit convaincu de "prendre" le comté.

Menant une campagne au ras de sol, il présente un programme qui touche particulièrement les plus âgés et les jeunes affectés par le chômage.

Le découpage

Le nouveau district électoral de Chauveau a été amputé de sa zone urbaine la plus dense, toute la partie au sud-ouest de l'ancien Chauveau. À la zone Loretteville-Val-Bélair on a rattaché celles de Sainte-Catherine de Portneuf et la partie nord du comté de Charlesbourg qui inclut le Lac-Saint-Charles, Saint-Emile, le Lac-Beauport, Notre-Dame-des-Laurentides, Lac-Delage, Stoneham-Tewkesbury. On y compte 40,723 votants.

Activités politiques

Montmorency

Assemblée publique avec le candidat libéral, M. Jacques Langlois, ce soir, à 20h00, à la salle paroissiale de Sainte-Famille, Ile d'Orléans. Invitée: Mme Lise Thibault, candidate du PLQ dans la circonscription de Fabre.

Jean-Talon

Monique Cloutier, candidate du Parti québécois, rencontre des gens de l'Age d'or et les personnes résidant au HLM, 930, Bourlamaque, ce soir, à 19h30, à la salle communautaire du HLM (sous-sol).

Vanier

Assemblée publique du Parti libéral avec M. Yvan Latour, candidat dans la circonscription de Vanier, ce soir, à 20h00, à la polyvalente La Camaradière, 395, rue Claisse, Duberger. Conférenciers invités: MM. Michel Pagé et Jean-Claude Rivest, respectivement député de Portneuf et de Jean-Talon.

Charlesbourg

M. Denis DeBelleval, ministre des Transports et député de Charlesbourg, rencontre les membres du Cercle des fermières, ce soir à 19h45 au sous-sol de l'église Saint-Jérôme.

Chauveau

M. Raymond Brouillet, candidat du PQ dans Chauveau, rencontre les personnes âgées de la Maison La Falaise, ce soir à 19h30, rue de la Falaise, à Loretteville.

«J'en mange du saint-germain»

Le poisson est aussi à l'honneur au menu Saint-Germain. Nous vous suggérons entre autres: la truite arc-en-ciel, la coquille maison, les crevettes fraîches, frites, la darne de saumon, le filet de sole meunière etc... Des plats qui ne refusent pas la compagnie d'un bon vin blanc.

saint-germain

STE-FOY chemin ste-foy SILLERY sheppard CHARLESBOURG boul. h. bourassa

VISITEZ LE 11^e

Salon de la Femme du Québec Inc.

PLUS DE 300 KIOSQUES

DU 27 MARS AU 5 AVRIL

Pavillons de la Jeunesse et des Congrès

PARC EXPO-QUEBEC

- TOUS LES JOURS de 13h à 23h
- DEFILES DE MODE tous les jours à 15h et 21h en collaboration avec LE SOLEIL et CHOI-FM
- SPECTACLES TOUS LES JOURS
- AVANT PREMIERE MONDIALE DES "PLOUFFE" AU SALON DE LA FEMME 11 PIECES DU DECOR AUTHENTIQUE DU FILM LES PLOUFFE en collaboration avec CJRP

ENTREE \$3⁰⁰ ● AGE D'OR GROUPE DE 24 ET PLUS \$2⁰⁰

Entrée gratuite pour les enfants de 12 ans et moins accompagnés des parents.

Une réalisation des gestions Jean-Pierre Bertrand Inc.

Garderie d'enfants sur place

MICHEL LOUVAIN
Même spectacle qu'au Grand Théâtre
Lundi soir
Mardi p.m. - mercredi soir
Jeudi p.m. - vendredi soir
Samedi p.m.

MONIQUE VERMONT et JEAN FABER
Mardi soir
Mercredi après-midi

HENRI ST-GEORGES
Jeudi soir
Vendredi après-midi

Elle arrive, la chinoise!

S.I.A.F. INC.
SOCIÉTÉ D'IMPORTATION D'ANTIQUITES FRANÇAISES

Fauteuils: Henri II, Louis XV, Louis XVI, volaires, Armoires, buffets, commodes, vitrines, secrétaire, tables de ferme, chaises, bureaux, meubles en pin.

430, rue St-Pierre, Montréal — Tél.: 842-5975
(Métro: Victoria et Place d'Armes)

Ouvert: lundi, mardi, mercredi, de 10h à 19h; jeudi, vendredi, samedi, de 10h à 20h; dimanche, de 12h à 19h.

LA TOURNÉE DES CIRCONSCRIPTIONS

Montmorency: 4 candidats

par **Gérald OUELLET**

Peu touchée par la refonte des circonscriptions électorales l'an dernier, Montmorency regroupe plus de 41.000 électeurs résidant à l'île d'Orléans (6 paroisses), à Sainte-Brigitte-de-Laval, à Boischatel, à L'Ange-Gardien, à Château-Richer et dans une partie de Beauport (anciennes villes de Beauport, Courville, Montmorency, Sainte-Thérèse-de-Lisieux et Villeneuve).
 Quatre candidats ont remis à temps leur bulletin de présentation au directeur du scrutin, M. Ferdinand Pouliot. Dans l'ordre alphabétique, il s'agit de MM. Jean Bédard (Parti marxiste-léniniste), Gérard "Jerry" Boulet, fils (Union nationale), Jacques Langlois (Parti libéral) et Clément Richard (Parti québécois).

Jean Bédard, PML

Agé de moins de 30 ans et citoyen du quartier Villeneuve à Beauport, M. Jean Bédard tente pour la troisième fois de conquérir un siège parlementaire. Antérieurement, il fut candidat marxiste-léniniste aux élections fédérales de 1979 et 1980, alors qu'il subit la défaite aux mains de M. Louis Duclos, dans la circonscription de Montmorency.

Gérard "Jerry" Boulet (fils), UN

Le candidat unioniste de

Montmorency, qui aura 25 ans en mai prochain, terminera bientôt son baccalauréat en éducation spécialisée à l'université Laval. Né à Limoilou, M. Boulet est néanmoins un citoyen de longue date de l'ancien Beauport, car il a fait son cours secondaire chez les Missionnaires du Sacré-Coeur dans cette ville. Par la suite, il obtint son diplôme collégial en administration du cégep de Limoilou. Il a séjourné à l'étranger, notamment en Belgique où il a joué au hockey pour la ville de Liège pendant 2 ans.

M. Boulet remplace Me Emmanuel Cloutier comme candidat unioniste. Il mène une campagne sans grand tapage, visitant ses électeurs tantôt en automobile avec son organisateur en chef pour rencontrer des gens plus âgés, tantôt en motocyclette pour courtoiser une clientèle plus jeune.

Jacques Langlois, PLQ

Agé de 33 ans, beau-frère du député fédéral Louis Duclos, le notaire Jacques Langlois, candidat libéral, est citoyen de Beauport. C'est un ancien chef d'une troupe scout de cette ville (1965-1966). Après ses études élémentaires au collège Saint-Edouard (Beauport) et secondaires chez les Pères du Saint-Sacrement (Valcartier), il fit son cours collégial à Saint-Jean-Eudes (Limoilou) et obtint sa li-

cence en droit à l'université de Sherbrooke. Membre de plusieurs organismes sociaux, M. Langlois fut notamment président fondateur de la Caisse d'entraide économique de Beauport (1978-1980), président du duché de Montmorency au Carnaval de 1976 et membre du conseil d'administration de l'hôpital Saint-Augustin (Courville) entre 1975 et 1977.

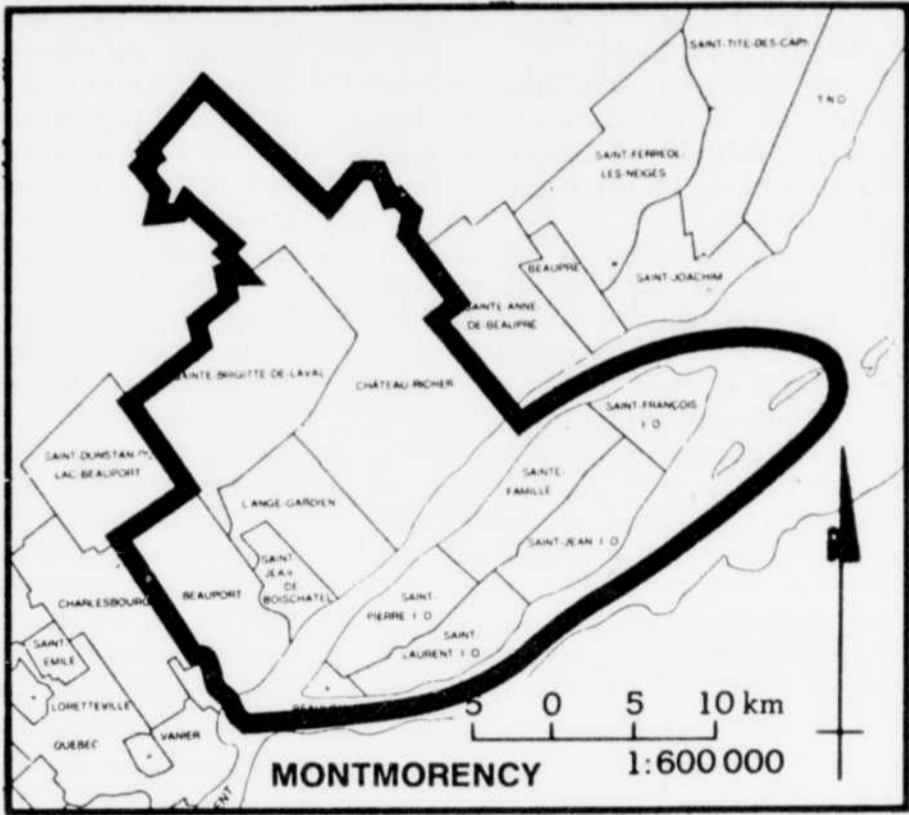
Outre le programme du Parti libéral, M. Jacques Langlois traite aussi de problèmes locaux, notamment le tourisme basé sur le "triangle touristique" Mont-Sainte-Anne—île d'Orléans—chute Montmorency. Il prône aussi la réalisation de l'axe Orléans, reliant les deux rives du fleuve en passant par l'île d'Orléans, ainsi que divers autres projets de routes ou d'édifices.

Clément Richard, PQ

Avec ses 42 ans bien sonnés, M. Clément Richard, député sortant, est le plus âgé des candidats dans Montmorency. Il a étudié au

pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague (Québec), au collège Saint-Jean-Eudes (Limoilou), au collège Saint-Louis (Edmundston, N.-B.) et à l'université Laval où il poursuivit des études de littérature et de droit. Il est avocat depuis 1965. Il fut aussi journaliste et professeur d'histoire. C'est maintenant la troisième fois qu'il se présente devant l'électorat. Après une tentative infructueuse en 1973 contre le libéral Marcel Bédard, il délogea ce dernier de l'Assemblée nationale en 1976.

Ministre des Communications dans le gouvernement Lévesque après avoir été président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard défend évidemment ses propres réalisations et celles du gouvernement péquiste dans le comté. Ainsi, outre du programme du Parti québécois, M. Richard parle des besoins des citoyens de sa circonscription, vieux et jeunes, besoins qu'il aimerait combler au cours d'un deuxième mandat de député.



Beauport; le groupe "Chantier 81" a déjà obtenu plus de 2,200 signatures

par **Gérald OUELLET**

Le groupe "Chantier 81", du quartier de Montmorency, à Beauport, a obtenu plus de 2.200 signatures sur la pétition qui circule présentement dans le quartier pour donner une nouvelle vocation au couvent de Montmorency, désaffecté depuis déjà 3 ans. On sait que le groupe "Chantier 81" veut que le couvent devienne un foyer pour personnes retraitées, au lieu d'être confié au pic des démolisseurs comme le prévoit la Commission scolaire Chutes-Montmorency. C'est ce que déclarait récemment au SOLEIL l'abbé Rémi Groux, responsable du projet pour le groupe "Chantier 81".

Lundi soir dernier, le groupe "Chantier 81" a procédé à la mise sur pied d'un comité provisoire formé de 15 personnes pour mener à bien ce projet. A la même occasion, on a élu au comité exécutif, M. Denys Boivin, président. M. Boivin est conseiller municipal du quartier et un des instigateurs du projet. Il sera secondé dans son travail par MM. Raymond Poliquin et Wilfrid Boily, respectivement 1er et 2e vice-présidents et Mme Micheline Parent, secrétaire.

Comme l'indiquait hier l'abbé Groux, même si le porte à porte est terminé, les citoyens du quartier de Montmorency peuvent toujours signer la pétition et des formulaires sont disponibles aux endroits suivants: la Caisse populaire de Montmorency, la pharmacie Boulet, la filature de la Dominion Textile Inc., au presbytère et l'église de Saint-Grégoire et au club de l'âge d'or de Montmorency.

On sait que dans la pétition qui circule toujours dans le quartier de Montmorency, le groupe "Chantier 81" précise que la concentration la plus élevée de personnes âgées dans le grand Beauport se retrouve dans le quartier de Montmorency. Selon l'abbé Groux, l'ancien couvent de Montmorency est disponible et il en coûterait beaucoup moins cher pour le restaurer que de construire un nouvel édifice.

La Commission scolaire Chutes-Montmorency aurait déjà reçu l'autorisation du ministère de l'Éducation pour procéder à la démolition du couvent et que le terrain laissé ainsi vacant serait remis à la ville de Beauport pour l'implantation d'un parc public de quartier (aire de repos), puisqu'elle n'a pas réussi à donner à l'ancien couvent une vocation communautaire malgré ses nombreux efforts depuis sa désaffectation il y a déjà 3 ans.

L'exécutif du comité provisoire compte remettre au député-ministre Clément Richard, une copie de la pétition concernant le projet de modification de l'ancien couvent de Montmorency en foyer pour personnes retraitées, lors de son prochain passage au club de l'âge d'or de Montmorency le 1er avril.

Il en sera de même le 8 avril, au cours de la visite du candidat libéral, Me Jacques Langlois, au club de l'âge d'or. On sait déjà que Me Langlois dans son programme électoral précise que cet immeuble faisant partie du patrimoine du quartier de Montmorency donne droit à ses citoyens de se faire entendre par les autorités concernées avant que des gestes irréversibles (démolition) soient posés.

Me Langlois supporte les gens du quartier qui s'objectent à cette démolition et appuie la démarche à l'effet de considérer une nouvelle utilisation de cet édifice. Il suggère qu'on envisage la possibilité d'installer dans ces locaux le CLSC de Beauport-Montmagny ou encore d'entreprendre l'étude d'autres projets sérieux.

Enfin, l'abbé Groux s'est déclaré très heureux de l'appartenance du groupe "Chantier 81" à la population du quartier de Montmorency et avec la coopération des autorités concernées, il est assuré de la réalisation du projet car "les personnes âgées du quartier désirent vivre leur retraite dans le milieu où elles ont passé toute leur vie", a-t-il dit.

Les enseignants de la CS Beauport décideront s'il y aura grève

par **Gérald OUELLET**

Une assemblée générale des enseignants de la Commission scolaire Beauport aura lieu ce soir, pour prendre connaissance des résultats de la médiation, dans le cadre du conflit de travail qui oppose ces enseignants à leur commission scolaire. On saura lors si la grève prévue pour demain aura lieu ou sera suspendue.

En effet, il y a quelques jours, les enseignants de la Commission scolaire Beauport donnaient à leurs chefs syndicaux le mandat de déclencher une grève.

Le médiateur Paul-Émile Thellend a continué aujourd'hui son travail pour rapprocher les

deux parties. Il continue d'étudier le dossier dans l'espoir de régler ce conflit qui affecte environ 237 enseignants et 4.591 élèves répartis dans les 11 écoles de la Commission scolaire Beauport.

Ce conflit dure depuis déjà un an, tandis que le même syndicat (Syndicat des professeurs du Québec métropolitain) avait alors réussi à s'entendre avec les commissions scolaires Chutes-Montmorency, Côte-de-Beaupré et régionale Orléans.

Il reste toujours 18 points en litige, dont celui des coupures de trai-

tement qui est le plus important pour les enseignants.

Vol à Lévis

Le local du Parti québécois à Lévis, situé au 563 de la route Trans-Canada, a été visité par des vandales ou des voleurs, au cours de la nuit de samedi à dimanche.

Les intrus ont pénétré par effraction dans les locaux du PQ, et ils ont fouillé les dossiers. Tout indique qu'ils sont repartis avec des documents confidentiels.



AVIS DE CONFERENCE

La Société Canadienne de Génie Civil et l'Institut Canadien des Ingénieurs vous convoquent à écouter M. Paul Weisner, de l'Université d'Ottawa.

SUJET: Gestion des eaux de ruissellement et modèle d'hydrologie urbaine.

LIEU: QUALITY INN, Sainte-Foy

DATE: 1er avril 1981, à 17h30

CENTRES-DIEU

Lieux d'écoute, d'information, de dialogue, de prière... Un prêtre est à votre service.

- PLACE LAURIER: 651-2059
- PLACE FLEUR DE LYS: 523-0822
- PLACE QUEBEC: 525-4015
- GALERIES CHAGNON: 837-5484
- CARREFOUR ST-GEORGES: 228-7545

STAZI

Pour vous enseigner, 2 professeurs spécialisés

Un cours de perfectionnement féminin
 Pour apporter un renouveau, une nouvelle dimension à votre féminité: maquillage, esthétique, démarche, maintien, étiquette, art vestimentaire, coiffure, diction. Durée: 12 semaines. Prix: \$135.

Un cours d'hôtesse et de mannequin professionnels
 Pour accéder au milieu de la mode, de la photo publicitaire et du film commercial. Des techniques adaptées aux besoins du marché. Une carrière qui peut être la vôtre. Durée: 140 heures. Prix: \$450.

Inscription maintenant: **683-3478**
 les produits Anne-Marie et Michel Robichaud

École située à 4, Parc Samuel-Holland, suite 402
 École détenant un permis en vertu de la Loi de l'Enseignement privé (669 600)
 Photo Marc Réardon, Caméra 2

CHAUSSURES
CHRISTIAN

L'ÉLÉGANTE.
 Sous les projecteurs, une lanière délicate souligne la cheville. Un cuir fin, couleur pastel, signé Christian.

\$85.00

Place Laurier
 Place Fleur de Lys
 Place Ste-Foy

Disponible dans la majorité de nos magasins

Super Loto 1 million \$ Gros lot

Numéro gagnant 891909

lots de 100 000 \$

204614
300084
251359
964725
887767

numéros mobiles

8 3 2 1 7	6 7 8 2	3 7 2	0 6
8 3 2 1 7	6 7 8 2	3 7 2	0 6
8 3 2 1 7	6 7 8 2	3 7 2	0 6

LOTO-QUÉBEC commandite cette année plus de 60 événements populaires, sportifs ou de plein air au Québec

On peut se procurer le dépliant "Qui gagne à Loto-Québec?" dans la plupart des kiosques de vente et aux bureaux de Loto-Québec.

Lévis et "l'affaire Ouellet"



claude masson

Après la cruelle "affaire Doyon", ce premier haut fonctionnaire de la Communauté urbaine de Québec destitué pour des raisons toujours nébuleuses, vivrons-nous maintenant "l'affaire Ouellet", ce gérant municipal de Lévis dont la destitution il y a trois ans vient d'être désapprouvée par la Commission municipale du Québec mais que ne semble pas vouloir accepter le conseil municipal.

Après avoir employé tous les recours judiciaires possibles, y compris la Cour suprême pour contester la constitutionnalité de la commission municipale, les élus de Lévis oseraient-ils à nouveau utiliser des mesures dilatoires pour contrer le jugement de la commission?

Trois avenues peuvent être envisagées: 1 — la ville de Lévis reprend à son service le gérant municipal André Ouellet; 2 — une entente de séparation définitive acceptable est négociée entre les parties; 3 — la ville de Lévis recommence le scénario des multiples recours devant les tribunaux pour éviter de respecter le jugement de la commission municipale.

Même si M. Ouellet se dit disponible, il semble impossible pour Lévis de le réintégrer dans ses fonctions. Le poste de gérant est occupé par le maire Vincent Chagnon. En raison du long conflit de personnalité qui a entouré les longues procédures depuis 1977, le climat de travail serait infernal. Enfin, sur ce point précis, l'aspect politique est clair: M. Chagnon est un ancien député

libéral alors que l'ex-gérant occupe un poste nettement partisan dans le bureau du ministre des Transports, M. Denis de Belleval, à titre d'attaché politique.

Cette hypothèse doit être rejetée. Le recours aux tribunaux pour tenter de faire casser le jugement de la commission municipale, qui rejette les 29 griefs invoqués par la ville, serait vu comme l'utilisation de l'appareil judiciaire à des fins partisans, pour un motif de vengeance des élus contre un fonctionnaire.

Les citoyens de Lévis ne doivent pas être dupes d'un tel procédé. Si la cause a déjà coûté plus de \$30,000 aux contribuables, en sus des frais non encore connus et des coûts indirects, l'argent des contribuables doit-il être à nouveau utilisé pour satisfaire l'appétit de politiciens locaux?

Si des élus osent se servir sans aucune gêne des fonds publics pour abattre un individu, il faut se demander ce qu'ils font, en 1981, des droits individuels?

Un appareil comme une administration municipale utilise à ce moment-là des moyens disproportionnés par rapport à ceux de l'individu auquel un tribunal vient pourtant de donner raison.

Le recours aux tribunaux et l'utilisation de nouveaux fonds publics constitueraient de sérieuses menaces pour le respect des lois après le verdict rendu par la commission municipale et pour le respect des autorités de la part du public qui serait impuissant à arrêter les abus financiers de ses élus.

Cette hypothèse, tout autant que la première, ne devrait même pas atteindre l'esprit sinon la conscience d'honnêtes hommes publics.

La seule option valable dans ce cas demeure la négociation d'un protocole d'entente en tenant compte des dommages cau-

sés à la carrière de M. Ouellet comme administrateur municipal, de l'atteinte à sa réputation et des frais de cour et d'avocat que lui ont entraînés les longues procédures judiciaires ayant débuté à l'été de 1977.

Comme le poste même de gérant a été aboli officiellement, même s'il est occupé en réalité par le maire, les montants épargnés par la ville de Lévis depuis trois ans et ceux des prochaines années pourraient servir comme "caisse" de compensation à l'égard de M. Ouellet.

Les contribuables de Lévis doivent s'impliquer dans ce débat car il y va de la réputation de leur ville. Dès lundi prochain, le 6 avril, lors de la séance régulière du conseil, ils auront l'occasion de réclamer des éclaircissements à leurs édiles.

Combien ont coûté, au total, directement et indirectement, les procédures judiciaires entreprises en 1977? Quelle est l'attitude du conseil municipal face au jugement rendu par la Commission municipale du Québec dans cette affaire? Quelles sont les intentions des élus par rapport aux suites à donner à ce jugement? Quelle avenue privilégier pour mettre fin à cette trop longue histoire?

Des élections municipales auront lieu à Lévis en novembre prochain. Il serait malheureux que ce sujet, qui avait déjà donné lieu au début de mésentente lors du fameux référendum sur la taxe de secteur, en 1977, soit à nouveau le débat de la prochaine campagne électorale.

Le problème doit donc être réglé entre les parties si des négociateurs intelligents, crédibles, non partisans, sont nommés par la ville et par M. André Ouellet pour en arriver à une entente raisonnable dans les plus brefs délais. C'est une histoire à suivre.

LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL D'Yvette à Louise



gilles lesage

Par ses propos sexistes à l'égard de Mme Louise Cuerrier, vice-présidente de l'Assemblée nationale, M. Claude Ryan a-t-il donné au Parti québécois la revanche que ce dernier cherchait désespérément, depuis que le phénomène des Yvette lui a éclaté en pleine face durant la campagne référendaire?

En tout cas, candidats et propagandistes péquistes se sont jetés sur l'incident comme sur du pain béni et font des pieds et des mains pour jeter de l'huile sur le feu de la solidarité féminine outragée. On somme le chef libéral de faire amende honorable et on l'avertit gentiment que son mépris n'aura qu'un temps.

Quel crime a donc commis M. Ryan? Avec la franchise parfois brutale qui le caractérise, il a eu l'imprudence impardonnable de dire que Mme Cuerrier "a rendu des décisions qui étaient éminemment contestables, mais que les députés libéraux ne les avaient pas contestées par considération et avaient été très tolérants avec elle parce que c'est une femme..."

C'est le genre de pelure de banane sur laquelle il est dangereux de mettre le pied, ainsi que Mme Payette l'a appris à ses dépens l'an dernier. Elle avait eu raison de dénoncer le sexisme des Yvette de manuels scolaires; mais elle avait eu tort d'y associer M. Ryan et, surtout, sa femme Madeleine. De façon similaire, M. Ryan ne révèle rien à qui-conque suit les débats parlementaires quand il fait état de la considération et de la tolérance des députés envers Mme Cuerrier. Son erreur magistrale, c'est d'ajouter: "Parce que c'est une femme".

A vrai dire, au risque de choquer les militantes ulcérées, M. Ryan aurait pu ajouter que l'Assemblée est un monde d'hommes chauvins et que les femmes, notamment en raison de leur petit nombre, sont loin d'être sur un pied d'égalité au Salon de la race. Ainsi que le député libéral Reed Scowen l'a noté, les femmes y sont victimes de discrimination pernicieuse et, à cause de ce handicap, les "mâles" sont tolérants envers Mme Cuerrier. Y compris M. René Lévesque et les péquistes.

Les péquistes qui montent sur les barricades ces jours-ci contre le chef libéral, et qui montent en épingle la compétence de Mme Cuerrier, se sont-ils demandé pourquoi elle n'avait pas été nommée présidente lorsque M. Clément Richard est devenu ministre? Tout simplement parce qu'après quatre ans de "pratique", elle n'avait pas encore la compétence requise. Personne ne conteste sa gentillesse et sa bonne volonté, mais elle manque de la fermeté nécessaire pour diriger les débats entre deux clans qui sont face à face pour se déchirer. Et cela n'a rien à voir avec son sexe.

Mme Solange Chapat-Rolland, qui a pourtant la larme facile, a bien raison de noter que les femmes qui se jettent dans la fournaise doivent accepter de jouer le jeu jusqu'au bout. "Tant et aussi longtemps qu'on fera des cas particuliers de celles qui reçoivent des quolibets ou des attaques de leurs adversaires, les femmes se verront "ghettoisées" et elles ne seront pas sur un pied d'égalité avec les hommes."

La tolérance envers le sexe "faible" ne doit plus être tolérée, lancent les militantes péquistes. Mais cette tolérance, elle se manifeste partout, y compris sur le parquet de l'Assemblée nationale. C'est le genre de vérité blessante qu'il ne faut pas dire en campagne électorale, mais c'est un fait.

Un fait que la présence de 84 femmes en lice pour le scrutin du 13, soit près du double de 1976, et l'élection d'une poignée d'entre elles, ne changera pas de sitôt. La véritable égalité, n'en déplaise aux animateurs des Louise, ce n'est pas pour demain. M. Ryan restera sexiste et l'Assemblée, mâle!

notes de lecture

Ce clan qui capte la droite absolue



laurent laplante

(collaboration spéciale)

A quelques courtes semaines de l'élection d'un nouveau (ou du même) président français, les bilans sereins et les analyses détachées n'intéressent plus personne. L'heure a sonné des raccourcis clairs et simplistes, des questions en raz-de-marée. Georges Marchais est-il devenu fasciste? François Mitterrand a-t-il dépassé l'âge où il est encore d'actualité de séduire, fût-ce un électoral? Giscard d'Estaing a-t-il, sur le terrain du monarchisme, laissé déjà derrière lui Napoléon et Louis XIV? Voilà le genre d'interrogations qui accaparent aujourd'hui l'attention? A bas les histoirs, vive la matriarque!

Le dernier-né de Roger-Gérard Schwartzberg, "La droite absolue", prend son envol dans ce climat de fin de règne et de réajustements de comptes. De par son titre, le bouquin a d'ailleurs tout pour s'apparenter aux prospectus meurtriers que s'échangent présentement les adversaires. Par son contenu, cependant, cet ouvrage admirablement construit et magnifiquement documenté déborde d'embellie les préoccupations trop exigües et les enjeux ponctuels et strictement français: il pose, en effet, d'une manière qui vaut pour d'autres temps et pour divers lieux, des questions que Fanalysé couramment escamote coûteusement et trop volontiers. Nul observateur politique, de France ou d'ici, n'a le droit d'ignorer les problèmes que soulève "La droite absolue".

On pourrait, certes, retenir contre Schwartzberg le fait qu'il fasse lui-même partie des phalanges politiques. Ce serait pourtant minimiser l'intérêt de sa réflexion. Schwartzberg, certes, est situé aux antipodes politiques de Giscard d'Estaing et il ne saurait être, par conséquent, le témoin le plus équilibré du septennat écoulé. Il ne prétend d'ailleurs pas à cette neutralité. Il a, en effet, partie liée avec le Mouvement des radicaux de gauche dont il défend les thèses à l'Assemblée européenne et il ne cache rien de son credo ni de ses juges politiques. S'il s'en tenait là, Schwartzberg ne serait donc, face à Giscard d'Estaing, qu'un adversaire courtis, honnête et déterminé. Il serait un cas rare, pas un cas unique.

La différence, dans ce qu'elle a de plus fécond et de plus rare, commence plus loin: quand Schwartzberg dépasse et transcende le conflit partisan. Il y parvient si bien que son assaut ne doit rien à la mise en accusation et qu'il taille le giscardisme en pièces sans vraiment s'acharner sur l'homme dont procède cette nouvelle monarchie. Certes, en effet, Schwartzberg mentionne au passage les diamants

offerts par Bokassa à Giscard d'Estaing, comme il évoque, plus succinctement encore, les étranges et mesquines exigences protocolaires du convive Giscard, mais il a vite fait, ces détails jetés par-dessus bord, de pointer toutes ses batteries non plus vers l'homme-qui-veut-se-faire-roi, mais vers le courant social, économique et politique qui suscite et engendre de tels hommes. Giscard d'Estaing, à titre de "doge de cette république aristocratique", reçoit sa part de coups de trique; il n'est pourtant que le fer de lance d'une offensive qui le dépasse et l'englobe et Schwartzberg n'a garde de l'oublier.

Cette offensive, dont Schwartzberg veut nous faire prendre conscience, ébranle les fondements mêmes de notre société libérale. Elle abolit, en effet, toute distinction entre les pouvoirs et elle concentre entre les mains du seul exécutif une puissance telle que tous les jeux démocratiques en sont faussés. En outre, cette offensive fait disparaître d'autres cloisons moins voyantes, mais tout aussi essentielles: celles qui séparent les élites les unes des autres. Le régime libéral, déclare en effet Schwartzberg, reposait non seulement sur la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire), mais encore sur la séparation des élites (politiques, administratives, économiques), qui restaient bien distinctes les unes des autres... Du coup, Schwartzberg, non content d'intégrer à sa thèse les commentaires traditionnels de Locke et de Montesquieu, prend en compte maints travaux du XXe siècle, ceux de Bentley et de Robert Dahl jusqu'à ceux de Parry ou de Raymond Aron. Et la question ne cesse plus de grossir.

"La droite absolue", c'est, en effet, d'une part, cette irrésistible montée du pouvoir exécutif français qui encadre de près la magistrature et qui, d'un Parlement architecte, fait un bicouleur. Mais c'est aussi, d'autre part, ce droit accordé là-bas aux membres de la caste privilégiée d'assumer successivement, selon l'heure et selon son caprice, des rôles autrefois distincts et incompatibles: celui de moteur de l'entreprise privée, celui de gestionnaire public et celui d'orienteur social et politique. On y passe, en effet, comme si de rien n'était, du cabinet politique à la fonction publique, de celle-ci à l'entreprise privée avant de parcourir, toujours aussi sereinement, le chemin inverse. Et tout cela, au nom d'un principe selon lequel tout n'est que technique apprise ou supériorité atavique et comme si toutes les déontologies étaient interchangeables. Ainsi naît l'absolutisme. Ainsi s'effectue la captation de tous les pouvoirs par un clan.

Problème exclusivement français? Il faudrait être naïf ou aveugle pour l'affirmer.

SCHWARTZBERG, Roger-Gérard, La droite absolue, Flammarion, 1980, 305 p.



Extrait d'éditorial puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

Pluie acide: les USA doivent agir

Malgré les vagues assurances proférées par le président américain Ronald Reagan, lors de sa récente visite à Ottawa, selon lesquelles il s'attaquerait au problème de la pluie acide, il n'est guère probable en fait que des mesures efficaces soient prises, au point où en sont les choses présentement. Le seul espoir permis réside dans les pressions fermes qu'on peut exercer — et le Canada a commencé, franchement, à exercer ces pressions indispensables.

La pluie acide — produite quand les automobiles, les fonderies et les centrales électriques actionnées au charbon crachent dans l'atmosphère du bioxyde de soufre ou des oxydes de nitrogène — a déjà fait mourir ou gravement endommagé la vie aquatique et végétale dans des milliers de

lacs ontariens. Elle pose une grave menace à nos récoltes, nos forêts et notre santé.

Bien qu'une partie de la pluie acide qui tombe sur l'Ontario, le Québec et les Maritimes soit produite par des sources canadiennes, environ la moitié provient des Etats-Unis, et en particulier des centrales électriques dans les régions industrielles du Midwest américain.

Il est clair, par conséquent, que la pluie acide au Canada ne peut être réduite de manière satisfaisante que si les Etats-Unis et le Canada, d'un commun accord, s'attaquent aux pollueurs à l'intérieur de leurs frontières respectives.

De ce côté-ci de la frontière, des efforts ont déjà été faits pour purifier l'air. . . .

The Toronto Star

Un espoir pour les "clandestins"

Les immigrants qui sont illégalement au Québec, et dont un grand nombre sont surmenés, mal payés, craintifs et traqués, se voient offrir une chance de sortir de la clandestinité et de légaliser leur statut.

L'entente conclue entre les ministères fédéral et québécois de l'immigration ne résoudra pas les problèmes plus profonds qui se rattachent à l'illégalité clandestine, mais au moins c'est un geste qui donne l'espoir d'obtenir la citoyenneté à un grand nombre de résidents clandestins qui vivent à la merci de ceux qui connaissent et exploitent leur secret.

La nouvelle procédure, notons-le avec satisfaction, n'est pas comme on l'avait laissé entendre une amnistie générale, ce qui aurait été une grave erreur. . . .

étudié individuellement, au cours d'entrevues. . . . Le ministère de l'immigration du Québec déterminera si oui ou non le candidat à la citoyenneté est qualifié, s'il a fait une demande à l'étranger par les voies normales. Des points additionnels seront accordés à ceux qui se sont bien adaptés à la vie au Québec; d'autres points seront donnés pour des questions de famille ou des raisons humanitaires.

Les immigrants illégaux qui reçoivent des certificats de sélection du Québec doivent ensuite être approuvés par les autorités fédérales, et répondre aux exigences normales de santé et de sécurité nationale. . . .

Cependant, il y a de toute évidence certains risques inhérents à cette procédure, particulièrement pour ceux qui ne peuvent raisonnablement être sûrs d'être acceptés aux deux

niveaux gouvernementaux. Ceux qui, n'ayant ni capacités ni confiance en eux-mêmes, sont les cibles les plus pitoyables de l'exploitation et penseront à deux fois avant de révéler leur statut illégal, en dépit des assurances données par le gouvernement du Québec que l'information demeurera confidentielle.

Beaucoup d'entre eux sont venus ici illégalement, précisément parce qu'ils étaient incapables de répondre aux exigences légales d'entrée. . . .

Par conséquent le programme annoncé n'a guère de chance de changer quoi que ce soit à la sous-culture immigrante illégale. . . .

The Gazette

DOSSIERS

LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

Comme à l'époque de Duplessis, l'agriculture est redevenue un champ de bataille électoral. Les quelque 50,000 producteurs agricoles que compte le Québec sont devenus la clientèle cible que visent les partis. Jusqu'à maintenant, c'est le chef libéral lui-même, Claude Ryan, qui s'est chargé de vendre la plate-forme agricole de son parti. Du côté du Parti québécois, c'est le ministre Garon qui étale le bilan de quatre années d'administration au cours desquelles l'agriculture a dépassé sa vitesse de croisière et a commencé à se donner des airs d'industrie de pointe. Marc Saint-Pierre fait le tour de cette "table de poker" sur laquelle les partis multiplient les surenchères pour gagner le vote des agriculteurs.



Pour le vote des 50,000 producteurs agricoles La campagne électorale à la campagne

Les circonscriptions agricoles et semi-agricoles pèsent lourd dans la balance du pouvoir au Québec, le 13 avril. Quelque soixante-quinze comtés de la province ont en tout ou en partie des fondements ruraux.

Qui plus est, la moitié des députés représentant ces circonscriptions sont passés par la peau des dents avec des majorités non absolues.

Ces députés se sont faufilés entre

par
marc saint-pierre

leurs deux autres opposants dans une lutte à trois entre unionistes, péquistes et libéraux.

De là vient peut-être la pluie d'engagements et de promesses que les deux grands partis en lice pour l'élection du 13 avril font pleuvoir sur les producteurs agricoles depuis le début de la campagne.

Les députés de comtés ruraux ont la réputation de bien s'occuper de leurs électeurs, d'être très près d'eux, de répondre ponctuellement à leurs préoccupations, de les appuyer dans leurs entreprises.

De cette masse d'électeurs se dégage toutefois la clientèle cible des 50,000 producteurs agricoles que compte le Québec. Le Parti québécois comme le Parti libéral du Québec, aussi bien que l'Union nationale, savent qu'il faut multiplier ce nombre par cinq en matière de vote.

Ainsi s'amorce la cour précise et sans équivoque dont sont l'objet les producteurs agricoles et qui n'a pour but que d'obtenir leur vote, le 13 avril.

A ce chapitre, le Parti québécois part avec une bonne longueur d'avance.

Fidèle

Le gouvernement du Parti québécois a été fidèle à son engagement électoral de 1976 de faire de l'agriculture une priorité économique au Québec.

Le truculent titulaire du portefeuille de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, peut aligner sans sourcilier une impressionnante liste de mesures et de lois qu'il a parrainées depuis quatre ans.

Cinq réalisations du ministre Garon attirent plus particulièrement l'attention: la loi 90 assurant la protection des terres agricoles; la loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers; la loi favorisant le crédit à long terme par les institutions privées; la loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents; la loi sur les grains.

Le ministre a apporté des modifications à seize autres lois déjà existantes, par exemple, sur le crédit agricole, l'assurance-récolte, sur la mise en marché des produits agricoles, l'amélioration des fermes, sur la stabilisation des revenus agricoles, etc.

Le ministre a fait perpétuer, modifié, mis en place ou mis à l'étude quelque 135 programmes divers.

Le budget de l'agriculture a grimpé de 60 pour 100 entre 1976 et 1981, les paiements de transferts passant pendant

cette période de \$99.6 millions à \$226.4 millions.

Six nouveaux plans conjoints se sont ajoutés pendant ce règne de quatre ans aux deux douzaines qui existaient déjà.

D'une façon générale, il a poussé sur les trois dossiers du boeuf, des céréales et de l'horticulture où s'articule son thème de l'autosuffisance, c'est-à-dire une balance commerciale équilibrée au chapitre de l'agro-alimentaire pour le Québec.

Enfin, il a commencé à relancer vers des marchés d'exportation dont le récent voyage d'une délégation québécoise au Mexique est l'illustration.

Parallèlement, les revenus des producteurs agricoles sont passés de \$1.4 milliard en 1976 à \$2.3 milliards en 1980 en dollars courants.

D'un autre côté, le ministre Garon a incontestablement assumé la charge qui lui a été confiée par le premier ministre René Lévesque en 1976, c'est-à-dire qu'il a lui-même dirigé son ministère pendant quatre ans.

Il est de notoriété publique qu'il a écarté de divers leviers de commande des commis d'Etat et pris les rênes de son ministère pour asseoir son pouvoir.

Une telle façon de faire a indisposé pas mal de monde, provoqué le départ de compétences incontestables, engorgé les canaux de l'appareil administratif du ministère à quelques reprises. Elle a eu cependant pour résultat une gestion serrée des fonds publics dont la tenue des Floralies internationales de 1980 à Montréal sans le moindre déficit est le meilleur exemple.

Du moins, les producteurs agricoles qui ont approché le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ont perçu que c'est lui le vrai ministre et que s'il ne pêche pas par excès de transparence au moins connaît-il tous ses dossiers sur le bout des doigts.

Le Parti libéral du Québec n'a pour l'heure aucun champion de cette allure à aligner face au ministre Garon.

Le chef libéral Claude Ryan aurait pu compter sur le solide Julien Giasson, député de Montmagny-L'Islet, ou sur l'enthousiaste nouveau venu Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, pour

La campagne

La campagne démarre donc avec cette forte personnalité en atout pour le Parti québécois.

Le Parti libéral du Québec n'a pour l'heure aucun champion de cette allure à aligner face au ministre Garon.

Le chef libéral Claude Ryan aurait pu compter sur le solide Julien Giasson, député de Montmagny-L'Islet, ou sur l'enthousiaste nouveau venu Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, pour

tenir tête au ministre Garon. Tout juste a-t-il utilisé M. Giasson pour représenter l'opposition officielle dans les commissions parlementaires de l'agriculture. Quand il a été temps de nommer un critique de l'agriculture, il lui a préféré l'obscur Yvon Picotte, député de Maskinongé.

Pour l'heure, Claude Ryan annonce lui-même les engagements de son parti en matière agricole.

Le chef du PLQ a diffusé l'essentiel du programme agricole de son parti, il y a une semaine.

Comme un prestidigitateur, M. Ryan a annoncé — on voit l'objet dans sa manche depuis la publication du "Livre rouge" — qu'un gouvernement du Parti libéral non seulement maintiendrait la loi 90 sur la protection du territoire agricole mais qu'il l'étendrait tôt ou tard aux régions agricoles pour l'instant oubliées.

Des assouplissements seront apportés à la loi, a promis M. Ryan. "Un gouvernement du PLQ, indique le programme libéral, verra à instaurer un mécanisme de recours des décisions à la Commission de protection du territoire agricole du Québec auprès de l'organisme qui aura l'autorité finale en matière d'aménagement du territoire".

Les producteurs agricoles qui vendront leur terre pourront par ailleurs en conserver une "portion raisonnable" pour s'y construire une demeure.

La loi sur l'environnement, toujours aux termes du programme du PLQ, sera également modifiée pour reconnaître certains droits acquis des agriculteurs et les protéger contre des risques de réclamations excessives. Dans cette même ligne, un gouvernement du PLQ "intensifiera la recherche de solutions pratiques en matière de protection de l'environnement rural et agricole et subventionnera la construction d'installations vouées à la protection de cet environnement".

Le PLQ favorisera en outre la mise en place de plans conjoints et maintiendra ceux qui sont déjà en place "moyennant" vérification périodique de la volonté des producteurs à ce sujet".

Production agricole

Un gouvernement du PLQ, aux termes du programme Ryan, favorisera la diversification de la production agricole, verra à faire jouer un rôle utile à SO-QUITA (Société québécoise d'initiatives

agro-alimentaires), encouragera les productions sous serres et favorisera la pisciculture, etc.

C'est néanmoins au niveau de la relève agricole qu'un gouvernement du Parti libéral porterait ses principaux efforts.

Pour encourager la formation professionnelle des jeunes agriculteurs, un gouvernement du PLQ remettrait "en début de carrière l'équivalent du rabais d'intérêt sur un prêt agricole standard aux jeunes qui possèdent ou sont en voie d'acquiescer une formation professionnelle en agriculture".

Un gouvernement Ryan aiderait également les jeunes à démarrer en agriculture par l'octroi d'un rabais équivalent à la baisse d'intérêt accordée durant la période d'un prêt standard de l'Office du crédit agricole.

Enfin, le PLQ se propose d'amender les politiques fiscales actuelles de façon à faciliter "le transfert des fermes en filiation directe aux fils et filles d'agriculteurs". Une telle initiative, selon le PLQ, favorisera une intégration plus harmonieuse des jeunes en agriculture tout en assurant à ceux qui se retirent une forme de fonds de pension équitable.

Diverses autres mesures sont contenues dans le programme du PLQ, dont les projets de constituer un programme agronomique contributaire analogue à celui qui existe pour les soins vétérinaires, d'aider à l'acquisition de machineries agricoles en commun, etc.

En face du prestidigitateur Claude Ryan — il a sorti de sa manche des choses inattendues puisqu'il les avait d'abord décriées — il y a le joueur de poker Jean Garon.

Des cartes

C'est dès le 13 mars, le lendemain du déclenchement de l'élection, que le ministre Garon a commencé à déposer ses cartes sur la table.

Il a annoncé devant des journalistes convoqués pour une conférence de presse que le Conseil des ministres venait de décider que les aspirants-agriculteurs seraient considérés comme de vrais agriculteurs et pourraient en conséquence bénéficier de subventions d'intérêts sur leurs emprunts agricoles à compter du... 1er mai.

Du même souffle, il a indiqué que la discrimination dont étaient victimes les femmes devant l'Office du crédit agricole

était à toutes fins utiles éliminée puisque le plafond de \$14,000 pour le revenu du conjoint était aboli à compter du... 1er mai.

Sa troisième carte tombait peu après. La loi sur la protection agricole sera étendue à tout le territoire agricole dès que possible et tout devrait être terminé à Pâques 1982, a-t-il ajouté. Des adoucissements seront en outre apportés à la loi par la nomination de commissaires régionaux à la CPTA.

"Nous pourrions ensuite nous occuper des cas individuels", a-t-il promis.

Le ministre Garon a joué d'autres cartes plus tard.

D'abord, il a annoncé que le gouvernement allait intervenir dans le très chaud dossier des fumiers en subventionnant à 40 pour 100 jusqu'à concurrence de \$3,000 les coûts de construction de plates-formes pour les producteurs laitiers.

Au cours de son second mandat, a ajouté un peu plus tard le ministre Garon, un gouvernement du Parti québécois accordera aux jeunes producteurs agricoles qui s'installent sur une ferme un prêt de \$50,000 sans intérêt pendant cinq ans.

C'est un secret de Polichinelle que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a d'autres cartes qu'il entend jouer tout au long de la campagne électorale, notamment à l'occasion du symposium agricole de l'université de Sherbrooke-UPA le 2 avril. Ces engagements à venir auraient trait entre autres à la diversification des productions agricoles qui s'était d'ailleurs amorcée lentement au cours des derniers quatre ans.

L'Union nationale

D'une façon générale, sans tambour ni trompette, l'Union nationale aborde dans son programme la plupart des thèmes soulevés par les deux plus gros partis.

Au chapitre de la relève, l'UN s'engage à établir un plan enregistré d'épargne agricole pour les personnes désireuses d'acheter une ferme qui permettrait d'investir jusqu'à \$2,500 par an pendant dix ans pourvu que ce montant serve à l'achat d'une ferme avant la 20e année (!).

Un gouvernement de l'UN fera également en sorte qu'un prêt agricole à un jeune producteur soit accessible à un taux préférentiel jusqu'à concurrence de \$250,000.

Un gouvernement de l'UN, aux termes du programme du parti, susciterait également la mise en place de nouvelles usines de transformation agro-alimentaire, miserait sur la recherche, intensifierait la quête de nouveaux marchés.

Enfin, entre autres mesures, un gouvernement de l'UN ne remettrait pas en question la loi 90 mais mettrait en place un mécanisme d'appel tout en décentralisant les centres administratifs et décisionnels du zonage agricole en permettant aux producteurs de se faire entendre dans leur région.

Bref, de part et d'autre, beaucoup de choses à étudier pour les producteurs agricoles et notamment l'Union des producteurs agricoles (UPA) qui tente par tous les moyens à l'heure actuelle de prendre du recul au moment où elle fait l'objet d'une cour passionnée.



Le Soleil, Yves Tessier

Grande remontée de l'Union nationale

Permettez-moi, chers lecteurs et lectrices, de faire un peu d'analyse politique avec vous, pour cette formation qu'est "l'Union nationale".

Tout d'abord, je ne sais si cela est symbolique puisque nous sommes en plein temps du carême et bientôt la période pascale, puisque depuis notre "Résurrection" début de janvier dernier, nous filons lentement, mais sûrement vers notre Ascension, le pouvoir.

Il faut dire que la venue de l'honorable M. Roch LaSalle à la tête de notre parti a été pour nous cause d'une grande joie et d'un enthousiasme débordant; je le qualifierais "d'homme défi 1981", puis qu'il n'a pas eu peur d'accepter notre parti politique au bas de l'échelle et de dire: me voici! Chers amis de l'Union, nous y allons!

Quand un homme politique comme M. Roch LaSalle a passé 13

années aux Communes du Canada, en face du premier ministre, M. Pierre Trudeau, je le comprends, son expérience est vaste, remplie de confiance en l'avenir du Québec. Il veut être l'homme d'un nouveau progrès politique et économique pour chacun et chacune d'entre nous. Bravo, M. Roch LaSalle et merci!

"Dans orientations 1981", on trouve tout ce qu'il nous faut pour faire confiance à l'Union nationale, à M. LaSalle et à toute son équipe d'hommes de bonne volonté.

Je conseillerais à tous nos bons amis du PQ et du PLQ de se faire remettre une copie de notre excellent programme politique et ils verront que l'Union nationale est encore et restera la formation politique du vrai progrès dans tous les domaines de l'administration québécoise comme nous l'étions au temps de M. Maurice Duplessis.

Pour changer, chers amis, je ne suis pas d'accord avec le chef libéral, M. Claude Ryan qui déclarait dernièrement que tous les vrais "fédéralistes" sont avec ses "libéraux". Je lui dirai personnellement, si cela était le cas. Je serais pleinement d'accord et heureux de toutes ses réflexions antérieures, mais M. Claude Ryan, je comprends que vous êtes politicien et que vous faites bien votre travail de chef.

"L'Union nationale" a été et avec M. LaSalle restera le parti du progrès constant dans les années 1980-1990, comme ce fut le cas dans le passé, sous l'honorable Maurice Duplessis qui déclarait un jour, en plein mandat électoral, disant, "le passé est le garant de l'avenir". C'est cette formule pieusement appliquée dans notre parti qui a fait notre force dans le passé et qui garantira notre progrès collectif pour l'avenir.

L'Union nationale sur la voie de la "Résurrection" écrivait, en février dernier, l'excellent journaliste du journal LE SOLEIL de Québec, M. Gilles Lesage. Au nom de mon parti politique, je le remercie de tout coeur, pour avoir eu la sagesse de voir, de comprendre et de dire "tout haut": "Que notre formation politique de l'Union nationale est bien vivante et prête encore à servir au gouvernement du Québec, si les gens regardent un peu notre programme et nos nouvelles orientations 81 qui sont pour le Québec d'abord, comme le disait si bien notre ancien chef, l'honorable Daniel Johnson, qui rejoint notre nouveau chef, l'honorable Roch LaSalle, que nous sommes "la voie du bon sens" et du vrai progrès dans tous les domaines de l'administration provinciale".

André Côté
Beauport

Pâques sera-t-il joyeux pour tous?

Avec le thème du carême 1981 "Baptisé en Jésus-Christ" notre vie d'enfant de Dieu prend un autre sens... Est-ce vivre en vrai fils de Dieu, et par conséquent enfant du même Père lorsqu'on ignore les souffrances de ceux que l'on prive du minimum de leurs droits les plus légitimes...

Je veux parler de ce transport en commun dont nous sommes privés depuis quatre mois, ici à Lévis, les écoliers, les démunis, les vieillards. C'est encore nous les victimes innocentes, qui souffrons de cette situation.

Nos responsables gouvernementaux, municipaux et syndicaux semblent bien indifférents. Peu leur importe que nous soyons obligés à des déboursés exorbitants, à cause de cet état d'irresponsabilité de part et d'autre...

Je comprends que nos dirigeants doivent surveiller scrupuleusement les dépenses, pour que les coffres soient toujours au même niveau... Puis il fallait bien se payer une augmentation de salaires... Puis il faut être rémunéré, c'est un gros travail, se réunir souvent et discuter, pour convaincre les gens d'accepter à se résigner de vivre comme dans les pays sous-développés... A pied actuellement, et service réduit à l'avenir, d'après les nouvelles entendues de part et d'autre. Est-ce vrai?... Rien pour le dimanche?

C'est seulement le commencement de notre apprentissage de vivre la marche, comme au début de la colonie... La quête du 22 mars recommandée par Mgr Roy pour les pays sous-développés va pouvoir cette année donner un tableau vivant en exemple aux bien nantis. Notre cardinal n'aura pas à chercher longtemps pour trouver les photos de la réalité. Il va trouver ces diocésains de Lévis: vieillards ploquant sous le poids des ans, malades, pauvres, écoliers, qui doivent depuis quatre mois par toutes les

intempéries assumer des longues marches à pied. Quand ils ont épuisé leurs minces ressources pour les courses indispensables...

Naturellement nos dirigeants n'en souffriront pas... pour eux pas de problèmes. Ils peuvent se déplacer à leur guise, leur transport personnel est assuré et confortablement... Ils ont une auto... Noblesse oblige n'est-ce pas...

Au niveau gouvernemental, bien ça prend pas mal d'argent. Cette année, d'après la revue "Je crois", dans un seul hôpital de Québec, il y aurait eu 800 avortements...

Dans tout le Canada il y en aurait eu "65,000"... Et les élections ça coûte cher... En attendant les longues listes de vieillards épuisés attendent pour avoir un gîte pour se reposer... Voilà le contexte actuel de notre société moderne...

Les 40 jours de réflexion du carême vont-ils changer les comportements de notre société? Pour cela, il faudrait que chacun commence par demander avec sincérité au Seigneur de leur donner un coeur nouveau, un esprit nouveau.

Célébrer la résurrection du Sauveur dignement, ce n'est pas juste les préparatifs d'avoir assisté un peu ému aux cérémonies de la dernière Cène et de la Passion, peut-être intérieurement révolté des injustices et barbaries commises envers la personne du Christ...

Est-ce que nous sommes moins barbares envers nos frères? Ces vieillards abandonnés dans leur solitude, ces pauvres qu'on refuse de voir et de secourir, croupis dans leur misère... Ces enfants sans défense à qui on refuse le droit de naître... Ces grands malades, qui souffrent peut-être plus moralement de l'indifférence de leur entourage, que de leur immobilité... Parce qu'on néglige de leur apporter le réconfort de l'amitié. La liste pourrait s'allonger davantage

des maux de notre société malade...

Comme le Christ vit en chacun de nous, nous sommes tous égaux. Nous valons le prix de son Sang rédempteur... Sa passion se continue dans chacun de nos frères souffrants. A ceux qui raisonnent juste par la légalité, leur droit, le Seigneur pourrait répondre comme aux gens de son temps: vous imposez des fardeaux, que vous ne soulevez même pas du doigt... Au nom de la démocratie de notre temps moderne, de la légalité et des droits, on se fait une bonne conscience de chambarder tout l'ordre de la marche de notre société... Peu importe que l'on fasse souffrir injustement des centaines de gens, qui ne leur ont fait aucun mal. Dieu argent premier servi! On veut avoir plus, c'est tout! Et l'adversaire dit: Non... Alors la haine s'installe... Les victimes souffrent de privations au milieu de l'abondance et du gaspillage scandaleux. Voilà c'est un peu brutal. Mais je crois qu'il faut avoir le courage de dénoncer les injustices et mettre en évidence jusqu'à quel point on peut devenir barbare pour ses semblables, quand on raisonne juste par le mot "cent".

Puis-je espérer que les poignées de mains et souhaits de Pâques seront vraiment sincères? Parce que les rancœurs, les mépris de l'autre, les paroles blessantes et les injustices auront fait place à la bonté du coeur, l'amour, la compréhension et le partage juste et équitable des biens que le Seigneur a mis entre nos mains, ces serveurs fidèles.

Alors, et seulement à cause de cela, on dira et je vous dis à tous par anticipation "Joyeux Pâques". Surtout à ceux et à celles qui souffrent le plus. Que le Christ ressuscité vous apporte joie et réconfort. Il est notre espérance, notre salut.

B. Labbé
Lévis

Du zèle reproché à un policier

Directeur du corps de police de la ville de Charny

Je vous fais parvenir des photocopies, l'une du billet de l'infraction commise le 7 décembre 1980 à St-Jean-Chrysostome et l'autre de l'avis de paiement et d'inscription de deux points de démerite à mon dossier. Comment se fait-il que l'endroit d'infraction n'est pas le même sur l'avis du ministère de la Justice, que sur celui émis lors de mon arrestation à St-Jean-Chrysostome.

Aussi je voudrais attirer votre attention sur le respect des limites du territoire à surveiller et protéger que votre agent est payé pour faire.

Mais faire de la patrouille dans une autre municipalité et d'arrêter un individu parce qu'il fait un dépassement sur une double ligne jaune; "et si dépassement il y a eu, il s'est fait à très basse vitesse, car j'aurais reçu deux infractions au lieu d'une". C'est que l'auto devant moi avançait très lentement, et qu'après avoir constaté qu'il pourrait avoir brisé mécanique, j'ai décidé de dépasser lentement cette auto sous les yeux de votre agent.

Je reconnais l'infraction, M. le Directeur, mais il faut aussi reconnaître que l'agent Christian Bédard a fait du zèle le 7 décembre 1980 dans une autre municipalité et ça aux frais des contribuables de la ville de Charny.

Je dis bravo aux gens de St-Jean-Chrysostome, vous avez deux services de protection pour le prix d'un, celui de la Sûreté du Québec et celui du brave corps de police de Charny.

André Tanguay
Breekeyville

L'absence d'un avant-bras chez un enfant, est-ce un handicap? Non affirment des fonctionnaires

Messieurs du ministère des Affaires sociales

Mes reproches se font en tant que mère d'un enfant handicapé. Je suis la maman d'un enfant dont le handicap est le suivant: "absence congénitale de l'avant-bras". Donc d'après moi il a droit à l'allocation pour enfant handicapé. Je fais la demande mais quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre qu'il n'est pas handicapé au sens du règlement et qu'il est donc refusé.

Ce que je voudrais comprendre c'est qu'à l'article A) de ce dit règlement il est écrit: enfant handicapé moteur: tout enfant qui, de façon significative et permanente, est atteint d'une déficience motrice et est limité dans l'accomplissement d'activités majeures et dont l'état nécessite la mise en place de mesures spéciales en matière de réadaptation et de scolarisation. Et que dans le rapport du médecin il est bien dit "Incapable de prendre part aux jeux normaux avec les autres enfants et que la réponse est oui pour la mise en place de mesures spéciales".

Je vous demande donc si le

comité qui a étudié mon cas connaît des enfants avec ce handicap. Premièrement c'est certain que ça va le suivre toute sa vie "les regards, les questions" auxquels il va avoir droit, deuxièmement à l'école quels seront ses cours de musique, quels seront ses cours d'arts plastiques, quels seront ses cours de conditionnement physique, etc., etc., et j'en passe.

Donc c'est beau de passer des lois et de jeter de la poudre aux yeux des gens. Présentement nous sommes en appel et parce que l'on n'a pu présenter la première fois, on nous maise, il faut attendre que ces messieurs fassent "quorum" et là on va repasser au comité de révision. Cela fait presque quatre mois et on attend toujours. Franchement je trouve que vous riez pas mal de nous.

En ce temps d'élection je voudrais demander à ces dits législateurs pourquoi lorsqu'il vient le temps de s'en prévaloir qu'il y a toujours un nombre limité qui y ont droit, qu'il y a toujours des "bibites" dans ces lois qui nous empêchent d'y avoir droit.

Aline Lavole
Ancienne-Lorette

M. Lévesque, on en a assez

Enfin on a des élections. Ce n'est pas trop tôt. On va enfin pouvoir se faire justice et se débarrasser de cette clique de petits politiciens du Parti québécois. Je pense bien que les Québécois libéraux ne se feront pas avoir une seconde fois. Libéral veut dire libre, liberté, fraternité, franchise.

Le budget Parizeau, je dis bien Parizeau, parce que c'est M. Parizeau, lui seul qui l'a préparé, fait tout simplement montre d'un manque de sagesse et surtout de raisonnement.

M. René Lévesque, premier

ministre du Québec, a fait comme feu Adélard Godbout, il a fait cinq ans ou plutôt 4 1/2 ans qui en ont paru six. Il a donné la preuve que lui et son parti ne méritait plus la confiance des Québécois. M. Lévesque avait été déclaré extrémiste par la GRC du Canada. Disons qu'il ne l'est pas mais il a poussé son mandat à l'extrême limite.

Chers compatriotes québécois faut pas se faire avoir une seconde fois car cela pourrait être très néfaste pour la population québécoise.

M. Bernard Ouellet
Hauterive

D'autres accusations contre Développement et Paix

J'ai lu, il y a quelque temps, un livre publié par "Les jeunes Canadiens pour une civilisation chrétienne" dénonçant le mouvement DEVELOPPEMENT ET PAIX comme étant un organisme d'inspiration communiste.

Comme cet organisme a organisé à travers tout le Canada une semaine de rencontres à l'effet de dénoncer la prétendue militarisation au Canada et au Québec, j'ai cru bon d'aller moi-même sur les lieux d'une rencontre qui avait lieu dimanche, le 22 mars au patro de Charlesbourg. J'en ai eu pour mon argent!

Avec une parfaite désinvolture, les "acteurs" et conférenciers nous ont produit à profusion des énoncés, déclarations, et "slogans" "Made in Moscow".

Henri Julien
Québec

Une question au ministre fédéral Axworthy au sujet des prestations de maternité

Monsieur Lloyd Axworthy
Ministre de l'Emploi et de l'Immigration et responsable de la condition féminine
Chambre des communes
Ottawa, Ont.

Au cours de l'année 1981, j'attendrai dix (10) années de service au sein d'une compagnie de transport des personnes, et ce, sans jamais avoir été mise à pied. Voilà qu'au mois de février dernier, je fais une demande à l'assurance-chômage pour des prestations de maternité (deuxième demande en ce sens depuis que je suis sur le marché du travail (1971), car en janvier 1977, j'ai donné naissance à un merveilleux garçon).

Après avoir rempli la première condition (20 semaines), on m'in-

forme que je ne suis pas admissible aux prestations de maternité, ne pouvant remplir la deuxième condition qui est de 10 semaines de travail entre la 30e et la 50e semaine précédant la date présumée de l'accouchement. Je communie aussitôt avec l'agent responsable de mon dossier pour lui signifier qu'il y a erreur.

Effectivement, au cours de l'année 1980, je me suis absentée du travail pour raison de santé (intervention chirurgicale) du 14 avril au 11 juillet. Pendant cette période, tel que prévu dans notre convention collective de travail, je recevais une assurance-salaire équivalente à 75 pour 100 de mon salaire brut.

Après être revenue au travail, j'ai dû m'absenter à nouveau au début de ma grossesse, et ce, pour menace d'avortement. Je me suis donc absentée du travail du 4 septembre au 10 octobre et bénéficiais encore là de l'assurance-salaire prévue à notre convention collective de travail.

Il reste à juger si je peux être admissible à des prestations de maternité? J'attends une réponse de votre ministère qui devrait me rendre son verdict dans les meilleurs délais... On m'informe également que, de toute façon, je peux interjeter appel devant un conseil arbitral dans les 30 jours de la date à laquelle la décision sera rendue. En attendant, patience... même si le revenu est maigre...

Et si la réponse était négative? Y a-t-il des solutions de rechange pour essayer de gagner le revenu manquant. Bien assez que la femme enceinte doit prévoir le manque à gagner des semaines de pénalité et de la différence des prestations avec son salaire, car elle n'a pas la possibilité, elle, d'aller combler ce manque à gagner comme les autres prestataires, sans que cela affecte leurs prestations.

Est-ce qu'un employeur engagera une femme qui est sur le point d'accoucher... si cette femme a bien sûr la chance d'être super-femme?

J'essaie de trouver une solution... mais en vain... Je sais que dix (10) ans c'est peu, mais qui aurait cru que c'est même trop peu pour être admissible à des prestations de maternité. Je m'efforce de comprendre... éclairiez-moi s'il vous plaît?

GINETTE BERGERON Icart

Des précisions sur la vie de l'Allemand ordinaire

Nous avons lu par l'entremise de ma belle-soeur un article qui nous a assez déçu. Il s'agit de celui de M. Pierre Champagne paru le 27 janvier.

Après lecture, il est évident que vous avez été en Allemagne très peu de temps et que beaucoup de vos renseignements sont erronés.

Parlons d'abord proprement puisque ça vous intéresse tant. C'est exact que les Allemands sont propres (le mari est assis lui en général) en majorité mais à quel prix.

Nous vivions dans un petit village, parmi les Allemands depuis un an et demi maintenant et les

voyons vivre leur vie de tous les jours.

Pour avoir le temps et la paix surtout pour faire leur ménage, les "Frau" flanquent une suce dans la bouche de leurs enfants jusqu'à l'âge de 5-6 ans. Après cet âge, le changement est drastique; c'est la discipline qui fait son apparition du jour au lendemain.

Faire l'épicerie quotidienne, pas de problème; même pas besoin de gardienne fiable. C'est la suce dans la bouche, que l'enfant est laissé seul dans son lit ou sa chaise haute pour des périodes parfois très longues. On ne parle pas de ça

tout haut puisque des enfants en sont morts.

Dans bien des familles, la grand-mère est une employée à bon marché qui s'occupe des petits enfants à temps complet ou presque.

Si je vivais de la sorte, je vous mettrais sans doute au défi de trouver de la poussière où que ce soit chez nous.

Nos propriétaires sont charmants (des Allemands) et étaient bien heureux de louer leur maison à peine terminée à des Canadiens. Ils font affaire avec une agence de location pour la plupart et deux prix sont convenus pour la lo-

cation: un pour le locataire allemand et un autre plus élevé pour les Canadiens. Il y a même beaucoup de propriétaires qui considèrent le grade du militaire pour fixer le montant du loyer. Avec leur large profit, ils peuvent nettoyer, peinturer, etc. si besoin est.

Il y a une proportion de Canadiens, d'Allemands, de Chinois... de malpropres et ce sera toujours ainsi. Les extrêmes vous ont aveuglé et trompé sur la moyenne. On ne peut se faire une idée juste d'un peuple en si peu de temps.

Vous n'avez pas parlé de l'impénitence reconnue des Allemands autant sur la route que dans une file d'attente quelconque. Non plus du bûlage effarant dans la construction des maisons entre autres. Leur système téléphonique, simplement inefficace. Je pourrais continuer longtemps il me semble.

Quand êtes-vous allé à la bibliothèque de Lahr? Ce n'était certainement pas ouvert puisque notre fils de deux ans y emprunte des livres et nous aussi, très régulièrement et en français. Je vous cite "n'a pas un seul livre français de disponible". J'ai demandé des renseignements à une employée qui m'a répondu en français. Il y a environ 4,500 livres français. Des nouveautés sont introduites régulièrement (50 à 75 par mois) selon le budget. Nous avons même un comptoir de prêt de disques moyennant une très petite somme. Il y a environ 400 disques français. Ça s'améliore sans cesse. Cent cinquante autres sont commandés. Les responsables étaient très ulcérés de vos propos, je dois dire.

Pour ce qui est de votre transport, je ne suis pas qualifiée. Ce que je sais, c'est que les épouses et les enfants ont de bonnes facilités pour aller au Canada visiter leurs familles. Le prix du transport (plus que dérisoire) sert à défrayer le repas très convenable qu'on nous sert à bord.

Si vous n'avez pas payé plus cher que nous (ce que je soupçonne fort), les retards s'acceptent plus facilement il me semble. Durant vos 20 heures de retard ici, vous vous êtes certainement rendu dans une bonne "gasthaus" (restaurant), avez mangé des nouveautés délicieuses et ce qui n'est pas à négliger, bu le meilleur vin blanc qui soit. J'aimerais ça être obligée d'attendre dans ces conditions-là.

Hélène Dubreuil-Guérin
épouse de militaire et mère
Schmieheim près de Lahr
République fédérale allemande



Cette vieille maison de ferme est représentative du type d'habitation que l'on retrouve dans la Forêt noire en Allemagne fédérale. C'est un endroit de villégiature où l'Allemand ordinaire peut, quand il en a le temps, regarder passer la vie.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit de choisir et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

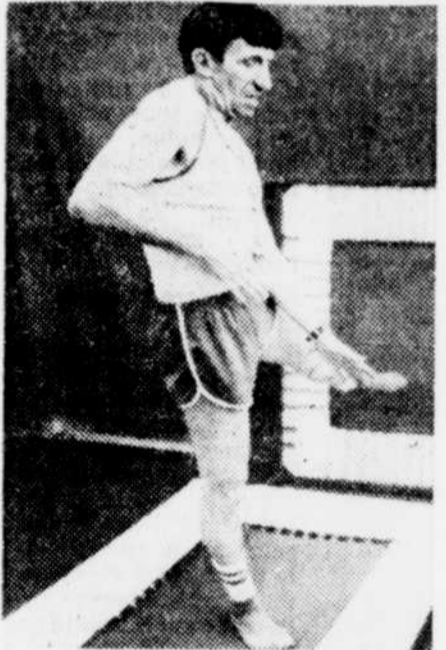
Salon de la femme: on est là pour vendre

par Andrée ROY

Il semble bien que les groupes féministes devront en prendre leur parti: année après année, le Salon de la femme de Québec perd de plus en plus ce qui pourrait en faire un événement annuel consacré à la femme pour devenir, lentement mais sûrement, le Salon de la consommation.

Les exposants rencontrés samedi, en ce jour deux du 11e Salon de la femme, au pavillon de la Jeunesse et des Congrès, sont les premiers à en convenir. Et ce n'est pas ce qu'ils offrent, souvent de façon fort insistante, qui va contredire cette opinion. Qui plus est, presque tous les exposants interrogés cet après-midi-là par LE SOLEIL ont admis "faire" un peu toutes les foires d'importance, et plus particulièrement celle d'Expo-Québec, à tous les automnes.

Plusieurs personnes, à leur première visite du Salon de la femme, admettaient d'ailleurs la ressemblance. "C'est comme à Expo-Québec, mais en plus petit". Moins de kiosques oui, mais, déplore-t-on surtout, moins de stands où trouver de quoi boire et manger, comme lors du déploiement du pavillon agro-alimentaire de l'automne dernier. Et surtout, "il y a très peu de kiosques à dégustation gratuite".



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve
La "joggoline" ou comment perdre autant de livres qu'en joggant, en effectuant plutôt des contorsions sur une mini-trempline. Encore faut-il y mettre de l'énergie!

C'est rentable

Il y a bien Bilopage, qui fait déguster ses cretons, tête fromagée et diverses charcuteries, "gracieusement". Stand très populaire donc, les petites bouchées s'envolant rapidement. Mais c'est très rentable comme marketing, dévoile sans se faire prier M. Lionel Giroux, gérant régional des ventes. Ça doit bien l'être, puisque Bilopage est fidèle au rendez-vous du Salon de la femme depuis cinq ans.

"Nous faisons aussi celui de Montréal, le Salon du camping, Expo-Québec...", énumérait M. Giroux.

Et Bilopage ne semble pas faire cavalier seul dans cette course aux foires régionales et provinciales, les habitués de ces expositions se reconnaissant ça et là: les représentants de matelas et de fauteuils ajustables; les vendeurs de chaînes stéréophoniques, de réfrigérateurs, de poeles à combustion lente; les distributeurs d'eau de source; les manufacturiers d'automobiles, etc... sont toujours du décor.

Outre ces "gros tireurs", quelques dizaines de nouveaux venus chez les 240 exposants. Il s'agit souvent de vendeurs du gadget "génial": le machin qui lave et essuie en même temps les deux côtés d'une vitre de fenêtre; le sac de voyage dans lequel on peut enrouler tous les cadeaux à rapporter mais qui devient sac à main à volonté une fois replié; l'espèce de trampoline qui vous permet de perdre des livres supplémentaires en "joggant sans choc au rythme de votre discomanie préférée".

Deux constatations toutefois: les "prix spéciaux" annoncés sont-ils vraiment plus bas que ceux en vigueur en ville pour des gadgets semblables? Par exemple, la "brosse magique" si pratique pour "dépêcher vos jeans en velours côtelé". Le gadget convoité sera-t-il vraiment utile pour son acheteur? Ainsi, le lave-essuie de vitres qui permet de nettoyer les deux côtés d'une vitre grâce à un aimant dépannera sans doute la plupart des ménagères. Mais le vendeur admettait qu'il était inefficace pour des fenêtres thermos, l'aimant n'agissant pas à cause de l'espace d'air ménagé entre les deux vitres.

De tout

Si l'esprit des visiteurs du salon doit rester critique, rien n'indique que l'entreprise soit facile. Il y a vraiment de quoi faire dépenser le plus grippé, avec toutes ces trouvailles "indispensables pour le foyer", offertes le plus souvent sous une forme in-

sistante au possible.

"Au point que nous, on en est tout déboussolé, vu qu'on n'a pas l'habitude d'achaler trop trop les éventuels acheteurs", commentaient Carole et Roch à leur kiosque de jouets, bijoux et (surtout) cuillers en bois.

Délaissant leur atelier d'Alma, ils viennent pour la première fois au Salon de la femme, admettant être

plutôt des habitués du Salon des artisans ou de celui des métiers d'art de Montréal. "C'est tout à fait différent, on se sent comme dans des cages où chacun offre son gadget, avec les gens qui défilent devant".

Tout à côté, un kiosque où l'on vend, dans une profusion de couleurs, tout ce qu'une femme peut se mettre dans les cheveux, autour du cou, en épinglette, en sautoir, au poignet... Pas très loin, une jeune femme pé-

tulante invite les passants à se faire tirer le portrait sur un genre de vidéo-ordinateur. C'est gratuit. Si on aime sa binette ainsi représentée, on peut la faire imprimer, avec le message qu'on veut, sur un calendrier, un poster, un immense dollar ou une affiche de "Recherché, mort ou vif".

On a même pensé aux fans des Nordiques, avec le Colisée tout pro-

che. Dans le hall d'entrée du pavillon de la Jeunesse on peut acheter des chandails, casquettes, rondelles, étendards aux couleurs des Nordiques, autographiés par des joueurs. Bien en évidence au bout de la table, une moitié de mannequin arborant un caleçon bikini bleu ciel où l'emblème des Nordiques se détache clairement au niveau de la hanche. Selon les deux vendeuses du stand, "ça se vend comme des petits pains!"



Le lave-vitre magnétique, un gadget ingénieux... mais qui ne convient pas aux vitres dites thermos, avec espace d'air. Faut y penser...



Dans le coin de Carole et Roch, d'Alma, le Salon de la femme prend des airs de Salon des artisans. Surtout quand on voit ei essaie leurs cuillers en bois d'érable, dont le son évoque des gigues endiablées.

Électeurs de Lévis

POUR VOTER LE 4 MAI

à l'élection partielle fédérale

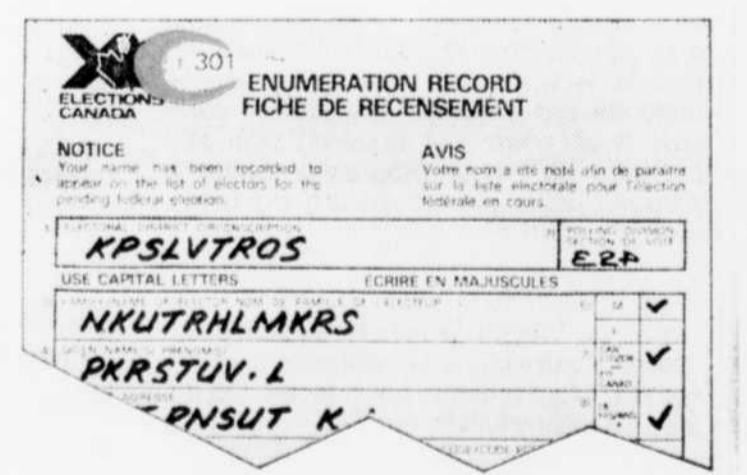
Vous devez être recensé et votre nom doit figurer sur la nouvelle liste des électeurs

SI VOUS HABITEZ UNE SECTION URBAINE

Du 30 mars au 2 avril deux recenseurs fédéraux se présenteront chez vous et s'identifieront comme recenseurs officiels. Leur tâche est de dresser la nouvelle liste des personnes de votre section de vote qui ont qualité d'électeur.

Ils vous demanderont les noms de toutes les personnes habitant sous votre toit qui sont de CITOYENNETÉ CANADIENNE et âgées de 18 ans et plus, et vous remettront une fiche de recensement (formule F301) pour chacune d'elles.

LA FORMULE 301 DEVRA ÊTRE CONSERVÉE JUSQU'AU JOUR DE L'ÉLECTION, LE 4 MAI.



SI VOUS HABITEZ UNE SECTION RURALE

Un recenseur, probablement un de vos voisins, prépare la nouvelle liste électorale. Il n'est pas nécessaire qu'il se présente personnellement à votre domicile, les renseignements dont il a besoin pouvant être obtenus d'autres sources fiables.

VÉRIFIEZ LA LISTE DES ÉLECTEURS

Vous aurez deux occasions de le faire -

1. Au cours des prochains six jours, cette liste sera affichée tant dans les sections urbaines que rurales. Vérifiez la liste pour vous assurer que votre nom y figure et qu'il est épilé correctement.
2. D'ici deux à trois semaines, si vous habitez une section urbaine, vous recevrez par la poste une copie imprimée de la liste des électeurs pour votre section de vote. Vérifiez encore une fois si votre nom y figure correctement.

SI VOUS N'ÊTES PAS SUR LA LISTE

N'oubliez pas que si vous n'êtes pas sur la liste et que vous résidez dans une section urbaine, vous ne pourrez pas voter à l'élection.

Dans les sections rurales, vous pourrez voter le jour de l'élection si

un électeur qui vous connaît et dont le nom apparaît sur la liste des électeurs de votre section de vote se porte garant de vous sous serment.

ELECTIONS CANADA

Elections Canada est une agence non partisane du Parlement fédéral chargée de la conduite des élections fédérales sous la direction du Directeur général des élections du Canada, Jean-Marc Hamel.

Publié par le Directeur général des élections du Canada

Avec permis Assuré

REPARATIONS

Réparons cuisine, salle de bains, sous-sol, etc.
Portes, fenêtres de toutes sortes — Isolation, Estimation gratuite.

RENOVATION DECOR

188, av. Lamontagne, Québec 3 522-2084

Petite Addition
Grand restaurant

***8,95\$**

- mini-soupe à l'oignon gratinée ou soupe du jour
- un service au bar-salade
- au choix:** brochette de filet
- filet mignon (6 oz/170 g) sauce champignons
- surlonge junior (6 oz/227 g)
- côtelettes d'agneau
- crevettes niçoises
- coquille st-jacques

Le JACRE
boul. Laurier/rue Fournier
Ste Foy, 651-4055

... à des prix qui vous permettent de manger encore au restaurant.

*Pour notre menu du midi, soustraire encore!

LE MARDI SEULEMENT*

SEULEMENT \$1.99 (Prix rég. \$2.99)

De 14 heures à la fermeture, procurez-vous le DINNER comprenant 3 morceaux de Bon Poulet Frit Kentucky, salade de chou, pommes de terre frites et pain à la grecque au prix dérisoire de \$1.99.

*Aux Villas du Poulet participantes.

Poulet Frit Kentucky... La Villa du Poulet...

3502 St-Armand	1391 boul. de la Chaudière, Cap-Rouge	2517 boul. Pélo-Lévesque, Daveluy	Coin du Progrès, St-Romard
430 Lévesque	1400 boul. Henri-Bourassa, Cap-Rouge	3301 Ch. de la Foy, Ste-Foy	128 Côte du Passage, Lévis
1, boulevard Villeneuve	10, boul. l'Amiral, Beauport	2802, Ch. de la Foy, Ste-Foy	181, de l'Espérance
			1000, La Canadienne

Aide accrue exigée pour la femme de 65 ans et plus

MONCTON, N.-B. (PC) — A l'issue d'une conférence de trois jours sur la femme et le vieillissement, dans les provinces de l'Atlantique, les 400 déléguées se sont unanimement prononcées en faveur d'une augmentation des revenus des femmes de plus de 65 ans.

Cette classe étant la plus durement frappée par la pauvreté, ont souligné les déléguées, il serait bon d'inclure les ménagères qui n'ont jamais été sur le marché du travail dans le régime des rentes du Canada. Car ces ménagères, ont-elles rappelé, n'ont la plupart du temps comme tout revenu que

la pension de vieillesse et un supplément de revenus garantis.

D'autres recommandations pour Ottawa et les gouvernements provinciaux seront formulées au cours des deux prochains mois par le Conseil consultatif sur le statut de la femme,

qui a organisé la conférence.

Sens de l'humour

Le psychologue Claudette Dion-Redstone a expliqué aux déléguées que, pour faire face au vieillissement, il fallait conserver la créativité, le sens de l'humour et le sens de l'implication sociale.

Mme Madeleine Le-Blanc, présidente du Conseil consultatif du Nouveau-Brunswick, a par ailleurs recommandé aux femmes de se servir d'un outil qu'elles possèdent déjà: la politique.

Il y a trois fois plus de femmes de 65 ans et plus que d'hommes et les femmes vivent en moyenne sept ans de plus que les hommes, a fait remarquer Mme Le-Blanc.

Leur nombre leur confère un pouvoir politique qu'elle ne saurait ignorer, a conclu Mme Le-Blanc.



Mme Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Subventions à des retraités

par Andrée ROY

C'est accompagnée de députés fédéraux mais aussi de candidats aux élections provinciales que Mme Monique Bégin a procédé hier après-midi à la remise "personnelle" des chèques de subventions à des retraités, dans le cadre du programme Nouveaux horizons parrainé par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Quinze groupes de retraités de la région de Québec ont ainsi reçu, lors d'une réunion convoquée au sous-sol de l'église Saint-Charles-Garnier, à Sillery, un total de \$156,367 en subventions, la plus élevée, de \$35,225, allant au comité gérontologique

de l'Association des anciens de l'université Laval.

Il y avait là, outre les représentants des groupements subventionnés, outre la ministre Monique Bégin, outre Mme Gagné, officier régional du programme Nouveaux horizons, le député fédéral de Louis-Hébert, M. Dennis Dawson, le ministre fédéral de la Défense (présenté dans un lapsus comme "le ministre de la Guerre"), M. Gilles Lamontagne, et son épouse Mary, qui donne un coup de main au dossier recherches médicales du ministère de Mme Bégin.

Étaient également présentes Mme Florence Jevors, candidate libérale dans la circonscription de Jean-Talon pour les prochaines élections provinciales et Mme Michelle Rousseau-Méthot, candidate libérale dans Louis-Hébert. Le comité organisateur de cette dernière procédait d'ailleurs à une distribution tous azimuts du curriculum vitae de Mme Rousseau-Méthot, accompagné d'une carte arborant "Je vote libéral", au nom de la candidate.

A la guerre comme à la guerre

"En ce qui me concerne, je reçois en bloc, à toutes les six semaines, les chèques de subventions à signer. L'étape suivante est la distribution aux bénéficiaires", expliquait souriante la ministre de la Santé et du Bien-être du Canada, lorsque interrogée sur le hasard de cette remise de subventions en pleine campagne provinciale.

"Et puis j'invite toujours à m'accompagner, lors de ces remises, mes collègues aux Communes des régions concernées", reprenait Mme Bégin.

Que les chèques prévus pour le Québec soient remis personnellement à leurs bénéficiaires, et que ces visites épaulent sérieusement les candidats libéraux provinciaux, "ce n'est que de bonne guerre!" lançait en riant Mme Bégin, en invitant LE SOLEIL à remarquer que son discours aux retraités n'aurait rien de politique, cependant.

Quelques minutes plus tard, Mme Bégin a incité son auditoire à réfléchir aux régimes de pension privés, disant qu'il faudrait bien se débarrasser un jour d'une situation anormale où le pays est condamné, année après année, à verser au troisième âge des suppléments de revenus de plus en plus élevés. La ministre a rappelé, dans son allocution, que les pays d'Europe qui avaient les meilleurs régimes de pension ne versaient qu'environ deux pour cent en suppléments de revenus aux retraités. "Tandis que 55 pour 100 des Canadiens en reçoivent actuellement, dont 64 pour 100 de retraités québécois".

Mme Bégin a aussi demandé aux retraités leur appui dans les projets fédéraux qui viseront à doter les Canadiens de bons régimes de pension privés. "Je vous dis tout de suite que vous ne profiterez pas vous-mêmes des fruits de votre travail. Mais vous êtes les mieux placés pour nous parler des faiblesses des régimes actuels, et votre appui servira à vos enfants, vos gendres, vos bruns, les générations à venir", affirmait-elle avant de passer à la remise des subventions.

C'est ainsi que 15 groupes de retraités de Beauport, Cap-Santé, Château-Richer, Les Saules, Loretteville, Québec (6), Saint-Augustin, Sainte-Foy (2) et Sillery ont reçu des sommes variant de \$2,605 à \$35,225. Mme Bégin visitera d'autres circonscriptions des environs dans les prochains mois, dont Montmorency aujourd'hui.

Par le programme Nouveaux horizons, le ministère de la Santé et du Bien-être veut offrir aux retraités l'occasion de réaliser certains de leurs rêves. Il accorde des subventions aux groupes de personnes à la retraite qui entreprennent des activités susceptibles de stimuler leur intérêt, tout en aidant les autres", dit le dépliant gouvernemental.

Entreposage-fourrure H.R.

pour que vos fourrures reçoivent des soins experts.

Composez 692-3680 dès aujourd'hui!
HOLT RENFREW

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'A 21 H PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • PLACE STE FOY
2 hrs. station. gratuit, parc-autos, Place de l'Hôtel de Ville.

WEIGHT WATCHERS TRANSFORME MAINTENANT LES NON EN OUI C'EST LE NOUVEAU PLAN ALIMENTAIRE 1981!



OUI OUI

Oui, vous pouvez boire du vin. Manger un sandwich au beurre d'arachides. Et perdre quand même du poids.

Oui, vous pouvez déguster plusieurs de vos plats favoris, dans des limites raisonnables bien sûr.

Oui, Weight Watchers — le programme d'amaigrissement le plus réussi dans le monde — peut vous aider à être la vedette de son prochain chapitre de succès. Avec notre tout nouveau plan alimentaire 1981 et un programme complet éprouvé, vous pouvez perdre du poids avec douceur!

Vous n'avez qu'à vous joindre à une classe de Weight Watchers et suivre un des nouveaux plans alimentaires personnalisés. C'est presque aussi facile que de faire du mais soufflé.

Une fois par semaine, vous rencontrerez un instructeur diplômé de Weight Watchers et un groupe amical de gens soucieux de leur poids. Vous discuterez ensemble de vos problèmes alimentaires.

Et vous découvrirez comment il est plus facile de perdre du poids quand on n'est pas seul à le faire.



OUI OUI

Conséquemment, ne tardez plus. Essayez nos tout nouveaux et merveilleux plans alimentaires personnalisés qui disent "oui" à des douzaines d'aliments pour lesquels c'était "non" auparavant.

Mme MARILYN REICH
directrice de région



Inscrivez-vous à une classe Weight Watchers près de chez vous.

● Frais d'inscription \$7.00 ● Aucun contrat ● Classe hebdomadaire \$5.00

Ste-Claire d'Assise
Salle des Chevaliers de Colomb
21, boul. des Alliés
mercredi 19h30

St-Rodrigue
4640, des Loisirs
Charlesbourg
lundi 13h30
mercredi 19h30

Lévis
Salle des Chevaliers de Colomb
14, Larochelle
mercredi 19h30

Charlesbourg
Patro de Charlesbourg
400, 77e Rue est
mardi 19h30

Loretteville
Sous-sol de l'église St-Ambrose
rue Racine
jeudi 19h30

Donnacona
Domaine du Souvenir
250, Gaudreault, Donnacona
mardi soir 19h30

Montmagny
Centre Le Bûcheron
mardi 19h30

St-Raymond de Portneuf
Hôtel de Ville
jeudi 19h30

Québec
Syndicat de Québec
7e étage, Mail St-Roch
mercredi 11h00

Ste-Foy
Eglise St-Denis
1100, route de l'Eglise
lundi et mercredi, 19h30
mardi 13h30

Québec
Sous-sol
Eglise Notre-Dame du Chemin
215, Père-Marquette
mercredi 19h30

Ste-Foy
Salle paroissiale Notre-Dame
de Foy
814, route de l'Eglise
mardi 19h30

Beauport
Sous-sol de l'église de Beauport
rue du Temple
jeudi 19h30

St-Romuald
Couvent Notre-Dame
40, de l'Eglise
lundi 19h30

Les Saules
Couvent Ste-Monique
rue De Musset
mercredi 19h30

Orsainville
Eglise St-Pierre-aux-Liens
Coin av. des Roses et du Jardin
lundi 19h30

WEIGHT WATCHERS

Le programme d'amaigrissement le plus réussi au monde.
Québec: 651-9224

Weight Watchers du Québec Ltée dont l'usage est enregistré. Tous droits réservés. Valable pour la province de Québec seulement.



Nomination

Monsieur Pierre Picard, directeur général de CFLS Inc., est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Gilles Payant au poste de directeur commercial adjoint. Depuis 15 ans, Monsieur Payant a oeuvré dans le domaine de la radio et des communications, et son expérience saura être un atout précieux pour l'entreprise. Il sera sous la direction de Monsieur Maurice Dion, récemment promu au poste de directeur commercial.



Gilles Payant

Paquet-Syndicat

CEDIB

En vente chez

Paquet
Mail St-Roch
Place Laurier

LAIT HYDRATANT Lait hydratant Cédib	12.50
BIO TONIC Bio tonic Cédib	11.50
BASE AU COLLAGÈNE Base au collagène Cédib	17.95
MASQUE FRAICHEUR Masque fraîcheur Cédib	14.50

OFFRE SPECIALE
Avec tout achat de \$15.00 et plus de produits Cédib, vous recevrez gratuitement un gel démaquillant d'une valeur de \$10.95.

R/16 - Cosmétiques

Paquet
j'y reviens



pierre champagne

Mars, mois de la Croix-Rouge

Premier dîner du Conseil supérieur

Je viens de recevoir du Hilton International Québec le parchemin d'invitation pour le premier dîner du Conseil supérieur de la Nouvelle-France qui se tiendra le 29 avril dans la salle de bal de cet hôtel.

Le Conseil supérieur est une nouvelle association gastronomique qui dérive en droite ligne du Conseil souverain de la Nouvelle-France. Celui-ci réunit, une fois par année, les membres du Conseil souverain (une centaine de Québécois très connus), leurs femmes et leurs amis à une superbe bouffe qu'il ne faut absolument pas manquer. C'est "le" party à Québec.

Le Conseil supérieur qui vient d'être fondé regroupe tous les membres du Conseil souverain pour un souper annuel réservé exclusivement aux membres. C'est même écrit en toutes lettres sur

l'invitation en ces termes: "Vu les affaires à discuter et à voir nous interdisons et défendons aux femmes d'être présentes. Mandons en outre à toutes les femmes de déferer et obéir sans difficulté."

(Quand ma femme a lu cela elle n'a pas pu retenir ce cri du coeur: "Ah, bande de macho". Et moi je risais à gorge déployée.)

Il est temps, enfin, que les hommes se regroupent et combattent ces mouvements féministes qui ont pris avec les années un peu trop d'assurance à mon goût. Bravo pour cette merveilleuse initiative du directeur du Hilton, M. Gaston Viallet.

Coût du souper extraordinaire: \$75. Et comme le dit encore l'invitation: "Voulons, entendons et nous plais que tous ceux qui seront présents portent obligatoirement le smoking". (Ça c'est un autre \$50). VIVE LES HOMMES.

Un camion de pompier pour attirer des dons

Un ancien camion de pompier que l'on avait tout astiqué pour l'occasion a réussi, jeudi dernier, à pénétrer de justesse dans l'enceinte du centre commercial Place Fleur de Lys.

En cette fin de mars, mois de la Croix-Rouge, les solliciteurs avaient choisi le rouge "pompiers" pour attirer les gens et les motiver à déposer de l'argent dans les caisses. Des pompiers ont sonné la cloche du camion jusqu'à samedi soir mais vous avez encore plusieurs jours — et toute l'année

n'est-ce pas — pour faire parvenir vos dons à cet organisme.

Le camion de pompier était l'occasion aussi de rappeler que si vous êtes une victime du feu et dans le besoin, le service des sinistres de la Croix-Rouge vous offrira du secours d'urgence.

À Québec, vous trouverez les services de la Croix-Rouge dans deux bâtisses; au 325 de la Croix-Rouge pour le sang, ou, pour tous les autres services (sécurité aquatique, santé, etc.) au Parc Samuel-Holland.

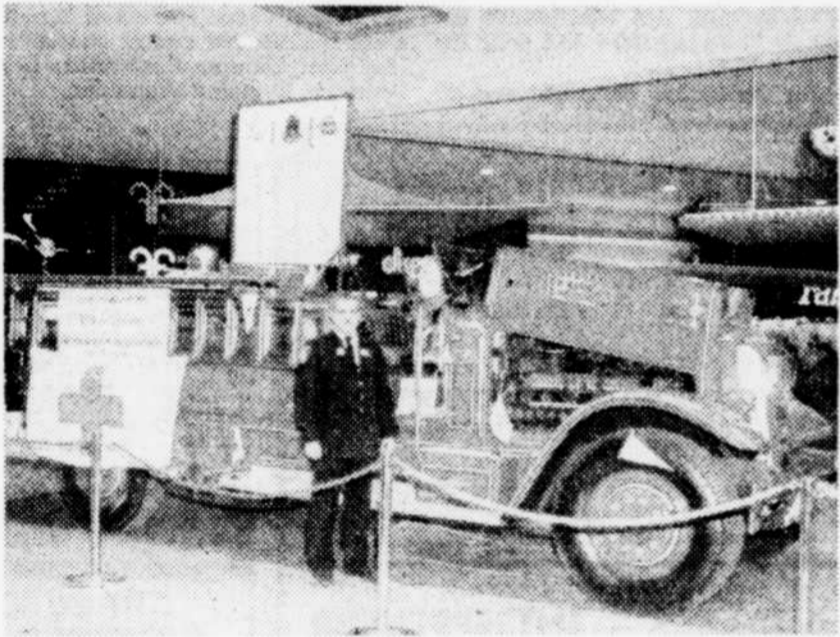


Photo Ernest Rainville



CENTRE D'ACTION BÉNEVOLE DE QUÉBEC INC.
180, rue Blouin
Ville Vanier, Québec, P.Q.
G1M 1E3
Tel.: (418) 681-3501

Les emplois bénévoles disponibles cette semaine sont:
des gardiennes pour la mi-avril;

une secrétaire qui pourrait travailler un ou deux jours par semaine à l'Association des travailleurs immigrants et québécois;

une réceptionniste-secrétaire pour la Société d'arthrite de Québec.

Vous aurez plus d'information en téléphonant au Centre d'action bénévole de Québec à 681-3501.

ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...

La millième

C'est ma millième chronique. Ça vaut sans doute la peine de le mentionner. De fait c'est ma 999e. La première fois que j'ai signé une chronique semblable (Les bruits de la ville), je me suis arrêté à la 499e. Aujourd'hui, vous lisez la 500e de "Pierre Champagne". Cette fois je ne m'arrête pas. Je continue. "Jusques à quand Catilina???" Jusqu'à ce que "je" ou que "on" soit fatigué.

Curriculum vitae

Claude Prud'homme, un homme d'affaires de Québec, vient de lancer sur le marché un "kit" de curriculum vitae. Un "kit" qui est disponible, depuis la semaine dernière, dans "tous les bons kiosques à journaux". J'ai reçu un exemplaire de ce kit de curriculum vitae. Pour quelqu'un qui ne s'y connaît pas, il représente effectivement un excellent outil de travail. Coût du "kit" en question: \$7.45. C'est un peu cher pour une vingtaine de pages 8 1/2 x 11. Ce n'est quand même que des feuilles de papier. LE SOLEIL de mercredi dernier coûtait \$0.30 et s'il avait été imprimé sur des feuilles de 8 1/2 x 11 il aurait compté 432 pages... C'est cher mais c'est quand même moins cher que de payer la préparation d'un curriculum vitae puisque l'on demande généralement de \$50 à \$100 pour ce faire.

Eugen Kedl

Dans le cadre de l'exposition des photographies d'Eugen Kedl, les Archives nationales du Québec présentent, demain à 20h, un atelier-conférence au pavillon Casault de l'université Laval. Sous le thème "Le visage humain, reflet de l'expérience intime". Le réputé photographe démontrera les étapes de l'élaboration d'un portrait depuis le sujet jusqu'à l'image.

Maux de dos

Le laboratoire du PEPS de l'université Laval offre un programme de conditionnement physique aux personnes atteintes de maux de dos chroniques. Plus de 150 personnes ont jusqu'à maintenant participé au programme Savico. La troisième partie de ce programme va bientôt débiter et elle s'adresse exclusivement aux personnes de 18 à 45 ans souffrant de douleurs lombaires chroniques d'origine autre que hernie prouvée, glissement vertébral, déviation de la colonne vertébrale et arthrite. Les intéressés n'ont qu'à téléphoner à Mme Louise Gagnon à 656-7834.

Francine St-Pierre

Je me suis rendu à l'inauguration du service de secrétariat électronique "Francine St-Pierre", vendredi soir, sur la rue Dorchester. Très impressionnant! On se croirait au siècle prochain! Ma vieille "piocheuse" Underwood, celle-là même qui écrit ma chronique tous les jours, n'en viendrait pas. J'ai vu là des dactylographes électroniques qui écrivent plusieurs centaines de mots à la minute. Ils écrivent même dans les deux sens (ce qui évite le retour du charriot et fait gagner une ligne de seconde), la première ligne de gauche à droite, la seconde de droite à gauche, etc. Incroyable!

La fête des Grecs

C'était hier que les Grecs de la région de Québec célébraient leur fête nationale au collège des Jésuites... à défaut d'Acropole. Danses populaires, costumes traditionnels, théâtre et chants nationaux ont égayé cet après-midi des plus intéressants tant pour les quelques centaines de Grecs présents que pour leurs amis québécois qui s'étaient rendus au collège pour sympathiser.

Tout dépend du restaurant

Croyez-le ou non mais le prix de la livraison d'une poitrine de poulet peut varier de \$0.60 à \$1.70, selon le restaurant que vous avez choisi. La même poitrine avec plus ou moins la même sauce, la même salade, les mêmes frites et le même petit pain. Je ne parle pas du prix de la poitrine en elle-même mais du prix de la livraison.

Denis Carter, l'adjoint au vice-président exécutif pour les rotisseries "Le Coq Rôti" Inc, n'a pas apprécié mon article de mercredi dernier, intitulé "Poulet moins cher par taxi" et dans lequel, tout en dénonçant le coût des services de livraison à domicile je ne prenais

pour exemple que "Le Coq Rôti". De m'écire M. Carter: "Il n'y a pas que les restaurants de poulet qui ont des prix élevés pour la livraison. Tous les commerces fonctionnent à peu près de la même façon". Et pour me prouver ses dires, M. Carter avait ajouté à sa lettre les menus de quelques commerces concurrents.

Au Saint-Hubert, par exemple, vous "économisez plus de 25 pour 100 sur certains plats en passant au comptoir". Par contre Québec Bar-B-Q donne un escompte de 15 pour 100 pour les commandes au comptoir et si le Coq Rôti exige environ 25 pour 100 pour la livraison il

offre, par contre, jusqu'au 19 avril, dans chaque menu de livraison, un bon pour un repas gratuit.

Alors, faisons plaisir à tout le monde et comparons la poitrine garnie au comptoir ou sur livraison (entre parenthèses). Coq Rôti: \$3.75 (\$5.30). Saint-Hubert \$3.79 (\$5.49). St-Germain \$4.00 (\$4.70). Québec Bar-B-Q \$4.20 (\$4.80). Pour à peu près la même poitrine, la même livraison coûte donc \$1.70 chez St-Hubert; \$1.55 chez Coq Rôti; \$0.70 chez St-Germain; et \$0.60 chez Québec BBQ. Avec deux poitrines, le prix double et avec trois poitrines, le triple.

Mais on peut faire dire aux chiffres ce que l'on veut. A preuve, trois vérités à tout le moins se dégagent de cette ventilation des prix des poitrines garnies.

Premièrement, la livraison la moins coûteuse est celle de Québec BBQ, soit \$0.60.

Deuxièmement, la poitrine la moins chère sur livraison est celle du St-Germain à \$4.70.

Troisièmement, la poitrine la moins chère au comptoir est celle du Coq Rôti à \$3.75.

Alors faites vos jeux! Et surtout n'oubliez pas d'ajouter un pourboire pour le livreur.

EN PRIMEUR:

NOUVELLE

VANTAGE LÉGÈRE

LÉGÈRE

ET LÉGÈRE MENTHOL.



LA NOUVELLE DOUCEUR.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: "goudron" 5 mg, nicotine 0.4 mg.

"Accoucher ou se faire accoucher"

La création de maternités est réclamée

par Ghislaine RHEAULT
Près de 400 personnes réunies en colloque au cours de la fin de semaine à Québec ont réclamé la création, en marge des centres hospitaliers, de maisons de naissance (ou maternités) où seraient regroupés tous les services reliés à la grossesse et à l'accouchement, et demandé que les partis politiques prennent position sur cette question au cours de la présente campagne électorale.

Parmi une liste imposante de recommandations, les participants au colloque "Accoucher ou se faire accoucher" ont réclamé la multiplication des chambres de naissance

dans les centres hospitaliers (il en existe quelques-unes actuellement dans la région 03) et ce, en attendant la création de ces maisons de naissance; la reconnaissance légale de la fonction de sage-femme; la révision de la place du médecin dans le processus de la naissance; un changement de cap majeur dans la pratique médicale et hospitalière (moins d'interventions de routine et le recours accru à des méthodes naturelles; le respect du choix des parents lors de l'accueil d'un nouveau-né.

Ce colloque régional couronnait une série de rencontres qui se sont

déroulées au cours des dernières semaines dans la région 03 et auxquelles ont participé près de 1.200 personnes. Il s'inscrivait d'autre part dans la foulée des 12 colloques qui ont été organisés par tout le Québec par l'Association de santé publique en vue de permettre aux femmes et aux parents du Québec de cerner le problème de la déshumanisation de la naissance et de formuler les solutions appropriées.

Au cours des dernières heures du colloque, trois pétitions appuyant la création de maisons de naissance, de chambres des naissances et la reconnaissance des sages-femmes ont circulé parmi les participants pour appuyer particulièrement ces recommandations.

Ateliers

Auparavant, dans une vingtaine d'ateliers de travail où les médecins, gynécologues, ou accoucheurs pouvaient se compter sur les doigts de la main, les femmes, les conjoints et les intervenants du milieu hospitalier, ont exposé par le menu détail les frustrations ressenties face à la déshumanisation des services, à la mainmise médicale sur un acte pourtant naturel, à l'accroissement des interventions techniques (échographies, monitoring foetal, anesthésie, épisiotomies, etc.) au manque de respect face aux choix des femmes et des conjoints au cours de la naissance et au mépris de l'intimité à l'occasion de cet événement important.

"L'obstétrique, c'est le contraire du marché de l'automobile, a lancé en boutade une sage-femme, Mme Huguette Boilard, en clôturant la réunion. "Quand on achète une voiture, il faut payer pour avoir les "options".

Quand on accouche il faut se battre pour ne pas les avoir."

A l'inauguration du colloque, Mme Christiane Brunelle a témoigné, à partir de son expérience vécue à l'occasion de trois accouchements, des difficultés qu'il faut encore affronter pour que "le miracle" de la naissance soit assumé entièrement par ceux qui le vivent. "Il est aberrant, a-t-elle dit, d'avoir encore à demander la permission d'accoucher comme on le veut, ou comme on le sent".

Les recommandations formulées à l'issue du colloque se regroupaient autour de trois phases relatives à la naissance:

— période prénatale: on a réclamé notamment la multiplication des cliniques de grossesse, la référence aux cours prénatals par les médecins, l'amélioration du contenu de ces cours et de la sélection des personnes qui les donnent, une aide financière aux femmes qui sont sans revenu durant la grossesse. On a dénoncé la surmédicalisation et réclamé le recours à des méthodes diagnostiques simples;

— l'accouchement: parmi les recommandations, on peut souligner une offensive concertée d'information de qualité susceptible de rejoindre toutes les personnes concernées; le moratoire sur l'achat de matériel coûteux qui accentue la tendance à la médicalisation de l'accouchement; l'amélioration des conditions d'accouchement à l'hôpital; le respect du choix des personnes désireuses d'accoucher à domicile (la création d'unités mobiles d'urgence susceptibles d'aller à domicile, comme il en existe en Hollande); le respect du libre choix des parents;

— après la naissance: on réclame notamment que les soins aux mères et aux nouveau-nés soient exclus de la routine hospitalière qu'on cesse de les traiter comme des malades et que soient créés des centres de rencontres post-natales.

A l'issue du colloque, toutes les recommandations seront acheminées

aux groupes ou organismes concernés: depuis la Corporation des médecins jusqu'au ministère des Affaires sociales, en passant par les hôpitaux, CLSC, DSC, universités, etc.

Des comités seront mis sur pied pour veiller à l'application des recommandations. Un rapport régional et un rapport provincial seront publiés au terme de cette série de colloques.

Des interventions médicales accrues dans la région 03

par Ghislaine RHEAULT

Les timides tentatives d'humanisation de la naissance dans les hôpitaux de la région 03 au cours des dernières années n'ont pas mis un frein à l'accroissement des interventions médicales et techniques durant la grossesse et lors de l'accouchement.

C'est là une conclusion qui se dégage d'un dossier sur les pratiques obstétricales dans la région 03 qui a été publié à l'occasion de la tenue du colloque "Accoucher ou se faire accoucher" au cours de la fin de semaine.

On y apprend notamment que: — le recours à l'échographie (photographie du fœtus à l'aide d'un appareil à ultrasons) a augmenté de 133 pour 100 en 1978-1979 alors que l'augmentation n'était que de 66 pour 100 dans l'ensemble du Québec. On établissait à 0,56 échographie, la moyenne par femme enceinte dans la région 03 au cours de la même période;

— l'usage du monitoring foetal (surveillance du coeur du fœtus par ultrasons durant le travail) a augmenté de 223 pour 100 en 1977-1978 alors que l'augmentation au Québec n'était que de 37,4 pour 100. Dans certains hôpitaux de la région, cette intervention fait désormais partie de la routine (57 pour 100 à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et 100 pour 100 à Rivière-du-Loup en 1979-1980);

— le taux des césariennes est passé de 11,3 pour 100 à 13,5 pour 100 de 1977 à 1979.

En revanche, certaines malgré

leur taux encore fort élevé, ont été en faible régression: la rupture artificielle des membranes (de 47,9 pour 100 à 34,8 pour 100 de 1977 à 1979) et l'usage des forceps (de 51,8 à 37 pour 100 de 1977 à 1979).

D'autre part, d'après les statistiques fournies par les centres hospitaliers, les déclenchements artificiels de l'accouchement, le recours à l'épisiotomie (incision pratiquée dans le périnée pour faciliter le passage de l'enfant) se pratiquent encore en nombre effarant: près de 80 pour 100 des accouchements ont été déclenchés en 1979-1980 à Rivière-du-Loup alors que ce pourcentage est de 16,2 à Lévis. La pratique de l'épisiotomie varie de 56 pour 100 (Notre-Dame-du-Lac) à 81 pour 100 (hôpital de l'Enfant-Jésus) et à deux exceptions près, cette intervention est de plus en plus utilisée dans les hôpitaux de la région.

Le recours à l'anesthésie témoigne d'autre part de variations importantes d'un centre hospitalier à l'autre: en 1979-1980, alors que 39,2 pour 100 des femmes accouchaient naturellement à l'hôpital du Christ-Roi, ce pourcentage n'était que de 5,1 à l'Enfant-Jésus. A l'inverse, 48,4 pour 100 des accouchements se faisaient sous épidurale au Christ-Roi, et 87,6 pour 100 à l'hôpital de l'Enfant-Jésus (ce pourcentage n'inclut pas les césariennes pour cet hôpital).

L'étude qui comporte également un portrait des possibilités offertes à la femme et à la famille dans chacun des 15 centres hospitaliers de la région a été réalisée par quatre chercheurs: Lise Cyr, Danièle Desjardins, Denis Drouin et Romaine Malenfant.



Quelques "artisanes" du colloque "Accoucher ou se faire accoucher", Christiane Brunelle du comité régional, Huguette Boilard de l'Association pour la santé publique du Québec et Jocelyne Gagné du comité régional.

Jean Daunais
LE ROSE ET LE NOIR



LES AVENTURES D'ARLENE SUPIN
COLLECTION À LIRE EN VACANCES

Dès lundi le 6 avril,

un cocktail à déguster à petites gorgées, en vacances ou au coin du feu...

Enfin, de nouvelles aventures d'Arleène Supin, latiniste distinguée et détective libérée! Cette fois-ci, elle se surpasse!

...A SUIVRE EN FEUILLETON dans

LE SOLEIL

à compter de lundi le 6 avril

LA CLINIQUE BELLEMARE INC.
SPÉCIALITÉ:
VERRES DE CONTACT RIGIDES, SOUPLES, À PORT PROLONGÉ ET AUTRES
ÉDIFICE DU BOULEVARD
350, boul. Charest est, Québec
529-9411

ENTREPRENEUR GENERAL
NOS SERVICES:
Travaux de génie civil, construction commerciale, industrielle. Tous services disponibles d'ingénieurs et arpenteurs-géomètres. Permis de la Régie d'entreprises de construction du Québec. Financement sur demande.
527-6169

LES IMPÔTS, C'EST MÉLANT?
Cette année, avec la nouvelle formule abrégée de déclaration d'impôt, vous risquez de ne plus vous y retrouver. Chez H&R Block, nous pouvons vous aider. Nous ferons en sorte que vous obteniez toutes les déductions et crédits auxquels vous avez droit, qu'ils figurent ou non sur la formule que vous avez reçue. Nous sommes des spécialistes de l'impôt... et nous pouvons vraiment vous aider à vous en sortir. **Pour être vraiment sûr!**
LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.
H&R BLOCK
Nous pouvons vous aider à obtenir votre remboursement d'impôts fonciers.

Québec 522-7121 40, St-Jean (Salaberry) 171, St-Vallier 569, de la Canadière Galerias de la Canadière Mail St-Roch	Les Saules 1095, boul. Masson 278, boul. L'Ormière
Charlesbourg 111, 57e Rue Galerias Charlesbourg	Ste-Foy Galerias Duplessis Lévis 833-1242 179, St-Georges Mail Galerias Chagnon

Ouvert en semaine de 9h à 21h — Le samedi de 9h à 17h
aucun rendez-vous nécessaire

Ainsi qu'aux heures de magasinage chez

Sears **EATON**
Paquet-Syndicat

Autres bureaux:
St-Georges de Beauce
St-Anselme
Cap-Santé
St-Raymond
St-Agapit
St-Pamphile
La Pocatière

Rivière-du-Loup
Rimouski
Hauterive
Sept-Îles
Chicoutimi
Dolbeau
Chibougamau

"Avis est donné que Me Bernard Laroche, notaire à 1019, St-Cyrille ouest, Sillery, (téléphone 681-7251), est depuis le 5 janvier 1981 en possession du greffe et des dossiers de Me André Cossette, notaire ayant cessé d'exercer et du greffe de Me Henri Turgeon, notaire dont Me André Cossette était cessionnaire. Heures de bureau 9hres à 17hres."

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
RRU-81-19082 pour 10h30
heure de Montréal le mardi 21 avril 1981
RÉGION RICHELIEU
CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCES DANS DIVERSES MUNICIPALITÉS DE LA RIVE-SUD (SECTEUR SAINT-MAXIME)
Garantie de soumission: 70 000 \$
Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION CONTRATS
BUREAU 809
75, BOUL. DORCHESTER OUEST
MONTREAL, QUÉ. CANADA H2Z 1A4

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire, soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau susindiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur général Approvisionnement **ROGER A. LABRIE**
Pour renseignements: **Téléphone: (514) 289-2895**

FAITS DIVERS

Six morts sur les routes de l'Est, en fin de semaine

Une des intersections de la route Kennedy à Saint-Louis-de-Pin-tendre a été la scène d'une tragédie routière qui a fait deux victimes, vers une heure di-manche matin, ce qui portait à sept le nombre des personnes qui ont péri accidentellement, en fin de semaine, dans l'Est du Québec.

Les victimes de l'accident survenu à l'inter-section de la route 173 et de la 10e Avenue à Saint-Louis-de-Pin-tendre sont Germain Caron, 18 ans, du 809 Delage à Sainte-Foy, et Joséé Dumont, 17 ans, du 2824 Quatre-Bourgeois à Sainte-Foy éga-lement.

A la suite d'une em-bar-dée survenue vers 19h samedi sur la route 230 à La Pocatière, Venant Bérubé, 25 ans de La Pocatière, a été tué dans une violente col-lision frontale. Son automobile a zigzagué sur la chaussée avant de heurter de plein fouet un véhicule roulant en sens inverse. Le chauffeur de cette automobile a été blessé très griè-vement.

Dominique Potvin, 20 ans, de Hébertville, au Lac-Saint-Jean, a perdu la vie quand le véhicule qu'il occupait a capoté dans le rang Caron à Hébertville, un peu après minuit la nuit de vendredi à samedi.

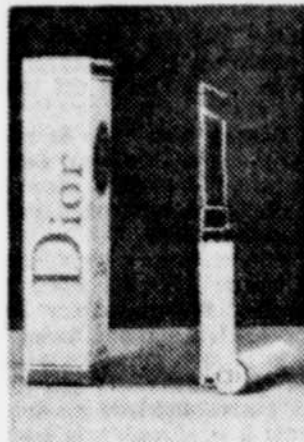
Un motocycliste a fait une chute mortelle, après que son véhicule eut heurté un piéton, sur la route 373 à Al-banel au Lac-Saint-Jean, samedi soir. Il s'a-git de Mario Brassard, âgé de 15 ans, d'Albanel.

Raymond Philibert, 52 ans, de Rivière-au-Re-nard dans le comté de Gaspé, a péri dans le capotage de son auto-mobille survenu samedi soir sur la route 132 à Cloridorme dans la ré-gion de Gaspé.

Un jeune homme de 20 ans a péri dans l'in-cendie qui a détruit sa demeure, à Shipshaw au Saguenay, samedi soir. Il s'agit de Bruno Bou-chard, qui demeurait au 277 de la route Saint-Léonard à Shipshaw.

Un souffle nouveau, Dior

Souffle exquis qui caresse fidèlement les beautés ardentes de votre personnalité. Souffle nouveau qui célèbre en vous l'auto-discipline, l'imagination futuriste, la femme... Dans le jaillissement des bouffées de passions printanières, la rose des vents s'est naturelle-ment attardée sur votre peau, berceau fragile de la beauté...



Offre-prime: avec tout achat de 17.50 ou plus de produits de beauté ou de soins Dior, vous recevrez sans frais supplémentaires un stylo à lèvres "Rouge précis" de Dior. En tons koala, rouge laque et grenat.

Crème contour des yeux "Hydra-Dior". Aide à préserver la souplesse de ces fragiles tissus (15 ml). **35.00 ch.**

Fluide pour le corps "Résultante". Aide à raffermir les tissus (250 ml). **50.00 ch.**

Crème pour les rides "Résultante". Contribue à retarder l'apparition des rides et les atténuer (50 ml). **110.00 ch.**

Poudre compacte en tons de sable, hâle de mai et terre brûlée (18 g). **17.50 ch.**

Eaton, Place Ste-Foy Ste-Foy Rayon 216

Venez ou téléphonez 653-9331



EATON



EATON

D'Emerson, un appareil portatif des plus complets... radio, magnétophone et lecteur de cassettes

299⁹⁵ ch.

Rien ne l'arrête. Cet appareil vous suivra partout et vous donnera toujours entière satisfaction. Sur un seul appareil, vous pouvez réenregistrer des cassettes grâce au lecteur et au magnétophone stéréo. Vous pouvez en plus enregistrer de la radio AM/FM ou en direct grâce aux deux microphones à condensateur incorporés. Le magnétophone est doté de contrôles de repérage et de mixage. Le récepteur stéréo fonctionne sur courant alternatif avec cordon incorporé, sur 6 piles "D" (non comprises) ou peut être branché dans la voiture grâce à un adaptateur (non compris). Environ 18 po X 11 1/2 po X 5 1/4 po. Modèle CTR944.



Chaîne stéréo Emerson avec système d'enregistrement vraiment complet

299⁹⁵ l'ens.

Ce système compact vous permet de réenregistrer des cassettes sur un seul appareil et d'en faire autant de copies que vous le désirez. Le magnétophone peut aussi enregistrer de la radio ou en direct grâce à un microphone auxiliaire (non compris). En plus, du magnétophone et du lecteur de cassette, ce système comprend un récepteur AM/FM stéréo avec commandes de syntonisation, de volume, de notes graves, notes aiguës et sélecteurs de fonctions, d'intensité sonore et de puissance. Enceintes acoustiques à 2 voies. Modèle M2700-232.

Platine tourne-disque assortie. Modèle TT300. **69⁹⁵ ch.** Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy, Rayon 260. Venez ou téléphonez **653-9331**.

EXPLICATION DU NOM DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

En vertu de la Charte de la langue française (L.R.Q. 1977, c.C-11, art. 125e), la Commission de toponymie doit: "diffuser la nomenclature géographique officielle du Québec".

Voici la liste des circonscriptions électorales officielles de l'est du Québec accompagnée d'une brève explication du nom:

Arthabaska

Nom d'origine algonquien qui signifierait "il y a des roseaux, des joncs, du foin".

Beauce-Nord

Nom qui coiffe une partie de la région connue originellement sous l'appellation Nouvelle-Beauce. Les premiers habitants ont voulu évoquer le souvenir de la Beauce en France, célèbre par la fertilité de ses terres.

Beauce-Sud

Désigne une partie du territoire identifié sous le vocable de Nouvelle-Beauce. Le point cardinal "sud" a pour objet de la distinguer de Beauce-Nord. Voir ce nom.

Bellechasse

Nom connu dès 1623 sous la forme "isles de chasse" et plus tard "islets Belle-chasse". Rappel par évocation d'excellentes chasses que les habitants effectuaient sur les battures du fleuve.

Bonaventure

Ce toponyme tirerait son origine d'un navire baptisé Bonaventure sur lequel les Français La Cour Pré Ravillon et Grand Pré auraient exploré la région en 1591. Bonne Aventure apparaît sur une carte, en 1601, pour identifier l'île de ce nom.

Champlain

Perpétue la mémoire du fondateur de Québec, en 1608, Samuel de Champlain (entre 1567 et 1570-1635).

Charlesbourg

Du nom dédicatoire Saint-Charles (chapelle des Jésuites) et de la désignation de la concession Bourg-Royal, les habitants tirèrent le nom du village Charlesbourg.

Charlevoix

Célèbre le père Pierre-François-Xavier de Charlevoix (1682-1761), professeur, auteur de renom.

Chauveau

Honore Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1820-1890), surintendant de l'Instruction publique (1855-1867) et premier ministre du Québec (1867-1873).

Chicoutimi

Terme montagnais attesté dans la Relation des Jésuites de 1661; l'auteur mentionne Chicoutimi et Chegoutimis. Il signifie "jusqu'à où c'est profond" (là où commence l'eau profonde).

Drummond

Évoque la mémoire de sir Gordon Drummond (1771-1854), administrateur du Canada de 1813 à 1815.

Dubuc

En hommage à Alfred Dubuc (1871-1947) homme d'affaires et politicien qui a joué un rôle important dans le développement du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Duplessis

Nom rappelant la mémoire de Maurice Le Noblet Duplessis (1890-1959), premier ministre du Québec de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959.

Frontenac

Rappelle Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau (1622-1698), célèbre gouverneur de la Nouvelle-France, chargé qu'il occupa à deux reprises de 1672 à 1682 et de 1689 à 1698.

Gaspé

En 1542, le pilote Jean Alfonse signale Gaspay. Ce nom de lieu d'origine micmaque signifierait "bout, fin, extrémité".

Îles-de-la-Madeleine

Aurait comme origine Madeleine Fontaine, épouse de Jean Doublet qui obtint cette concession en 1663. Cependant, ce nom apparaît déjà sur des cartes de 1643, 1656 et 1660, soit avant leur concession.

Jean-Talon

Rend hommage à Jean Talon (1625-1694), intendant de la Nouvelle-France de 1665 à 1668 et de 1670 à 1672.

Johnson

Honore la mémoire de Daniel Johnson (1915-1968), premier ministre du Québec de 1960 à son décès survenu lors de l'inauguration du barrage Manic Ginq, devenu par la suite barrage Daniel-Johnson.

Jonquière

Nom choisi en l'honneur de Jacques-Pierre de Taffanel de La Jonquière (1685-1752), gouverneur général du Canada de 1749 à 1752.

Kamouraska — Témiscouata

Désignation composée d'origine micmaque; Kamouraska signifie "il y a des joncs au bord de l'eau" et Témiscouata "lac profond".

Lac-Saint-Jean

Inspiré par la présence du lac Saint-Jean, ce nom rend hommage au père Jean de Quen, qui a découvert ce lac en 1647.

La Peltre

Dénomination qui rend hommage à la fondatrice des Ursulines de Québec, en 1639, Marie-Madeleine Chauvigny de La Peltre (1603-1671).

Lavolette

Rappelle la mémoire du fondateur de Trois-Rivières, en 1634, Lavolette, dont on ignore à peu près tout.

Lévis

Rappelle la mémoire du duc François-Gaston de Lévis (1719-1787), héros de la bataille de Sainte-Foy, en 1760, livrée aux troupes du gouverneur James Murray (1721 ou 1722-1794).

Limoulu

Nom attribué en raison du quartier du même nom. Ainsi nommé en souvenir du manoir, sis près de Saint-Malo, où Jacques Cartier se retira à la fin de sa vie.

Lotbinière

Rappelle l'existence de l'ancienne seigneurie de Lotbinière, concédée en 1672 à Louis-Théodore Chartier de Lotbinière (1612-1680).

Louis-Hébert

Évoque la personne de Louis Hébert (1575-1627), apothicaire français. Il fut le premier colon à s'établir à Québec avec sa famille en 1617.

Maskinongé

Terme provenant des mots algonquins Mask qui signifie "difforme ou infirme" et Kinongé, "brochet". Il rappelle très certainement l'abondance de ce poisson dans la rivière qui a reçu le nom de Maskinongé.

Matane

Signification de ce terme d'origine amérindienne incertaine. Selon divers auteurs, il peut vouloir dire: "épaves"; "débris de navires"; "rives de castors"; "épine dorsale"; "confluent de rivière".

Matapédia

Résulte de l'évolution du terme micmac Matapégiag qui signifie "jonction de rivières", les racines étant mata "jonction" et pegiag "rivière".

Mégantic — Compton

Mégantic vient de l'abénaquis et signifie "lieu où se tiennent les poissons" alors que Compton rappelle un village anglais du comté de Burks ou de Surrey.

Montmagny — L'Islet

Montmagny rappelle la première concession en seigneurie accordée, en 1646, à Charles Huault de Montmagny, second gouverneur de la Nouvelle-France. L'Islet est un terme descriptif rappelant la présence autrefois d'un "îlet".

Montmorency

Champlain utilise, en 1632, le nom Sault Montmorency pour désigner la chute connue sous le même nom. Cette appellation aurait été retenue afin de rendre hommage à Charles de Montmorency, vice-roi de la Nouvelle-France.

Nicolet

Rappelle le souvenir de Jean Nicolet de Belleborne (1598-1642) qui fut interprète, explorateur et commis de la Compagnie des Cent-Associés.

Orford

Appliqué à toute une série de dénominations, le toponyme Orford a été attribué en vertu du fait qu'il rappelle une ville de ce nom dans le comté de Suffolk, en Angleterre.

Portneuf

Appliqué à toute une série de dénominations, le toponyme Portneuf a été attribué en vertu du fait qu'il rappelle une ville de ce nom dans le comté de Suffolk, en Angleterre.

Richmond

Pour honorer la mémoire de Charles Lennox, duc de Richmond (1764-1819), gouverneur du Canada de 1818 jusqu'à son décès.

Rimouski

Selon le père J.-Étienne Guinard, ce terme provient d'une forme amérindienne animouski qui signifie "demeure du chien" (animous "chien" et ki "demeure" en constituant les racines).

Rivière-du-Loup

Selon certains, Champlain aurait, selon toute vraisemblance, rencontré la nation des Loups (groupe amérindien) sur les bords de la rivière du Loup.

Roberval

Commémore le souvenir de Jean-François de La Rocque de Roberval (1500-1560), premier lieutenant général du roi François 1^{er} en Nouvelle-France en 1540.

Saguenay

En 1535, Jacques Cartier mentionne pour la première fois le Royaume du Saguenay. Ce toponyme amérindien signifie "eau qui sort".

Saint-François

Tire son nom de la rivière Saint-François. Cette dernière fut ainsi dénommée en l'honneur de François de Lauson, sieur de Lirec, à qui a été concédée une seigneurie, dont la limite nord se situe à l'embouchure de la rivière.

Saint-Maurice

Il est probable que la rivière Saint-Maurice prit son nom de Maurice Poulin de Francheville qui s'était fait concéder une terre sur la rive droite en 1668.

Sherbrooke

Ramémore le souvenir de sir John Coape Sherbrooke (1764-1830), neuvième gouverneur du Canada de 1816 à 1818.

Taschereau

Rappelle Louis-Alexandre Taschereau (1857-1952), premier ministre du Québec (1920-1936), et Elzéar-Alexandre Taschereau (1820-1898), cardinal-archevêque de Québec (1871-1898).

Trois-Rivières

Nom descriptif identifiant d'abord la rivière, au XVII^e siècle, et en 1634, l'habitation fondée par Lavolette. Cette dénomination caractérise les trois passages à l'embouchure du Saint-Maurice.

Ungava

Dénomination d'origine inuit recouvrant une partie de la nordicité québécoise. Signifie "très éloigné".

Vanier

Dénomination qui rappelle la mémoire du général Georges Vanier (1888-1967), gouverneur général du Canada (1959-1967).

Le Président François Beaudin

N.B. Une liste semblable, pour les circonscriptions électorales de l'ouest du Québec, paraît aujourd'hui dans Le Soleil.



L'hôtel Bernier de Matane est incendié

par Roch DESGAGNE

L'hôtel Bernier de Matane, un des établissements les plus populaires de cette localité du Bas-du-Fleuve, n'est plus que ruines et cendres. L'immeuble a été rasé de fond en comble par un incendie survenu tard vendredi soir.

On estime sommairement les dommages matériels à un demi-million de dollars. Tout l'hôtel est une perte totale.

L'hôtel Bernier situé sur la rue principale (335 Saint-Jérôme) était considéré comme l'hôtel de la place à Matane et dans les environs, tout comme par les voyageurs.

Contrairement aux premières craintes, personne n'a péri dans le violent incendie, indiquait hier au journal LE SOLEIL le sergent Jacques Nadeau de la sûreté municipale de Matane. Les 18 chambreurs qui demeuraient à cette hôtellerie se sont tous rapportés à la sûreté, à la suite d'appels lancés par la radio locale.

vestigations minutieuses auprès des personnes qui se trouvaient dans l'établissement, au moment où le feu s'est déclaré.

Selon les premières constatations de la sûreté de Matane, le feu aurait pris au sous-sol où se trouvait le bar 335. Ce sont des clients au restaurant du rez-de-chaussée qui ont aperçu de la fumée provenant du sous-sol.

Une équipe de 35 pompiers, sous la direction du lieutenant Henri Savard, a combattu les flammes pendant

environ cinq heures avant que tout danger soit éliminé. Ce n'est qu'au petit matin samedi que le feu était entièrement maîtrisé. Toute la journée de samedi, des policiers-pompiers sont demeurés sur les lieux afin d'éteindre les petits foyers d'incendie qui reprenaient, et hier la fumée s'échappait encore des ruines.

L'immeuble voisin occupé par le CLSC de Matane a pu être épargné, seulement quelques carreaux ayant été fracassés sous l'action de la chaleur.

Lourds dommages

Un incendie qui s'est propagé avec une violence surprenante, en début d'après-midi samedi, a causé des dégâts considérables à un immeuble de deux étages situé à l'angle de la 1ère Avenue et de la rue des Frères, dans le secteur Limoilou de Québec. Les pertes matérielles ont été évaluées à quelque \$100.000. Les cinq occupants des logements supérieurs ont pu évacuer les lieux en sécurité. Le rez-de-chaussée était occupé par une épicerie et un local de fleuriste.

Le Soleil, Clément Thibeault

Origine encore inconnue

Quant à l'origine du feu, elle est encore imprécise, et des enquêteurs et chimistes de la Sûreté du Québec ont été appelés à procéder à des in-

Le Château Bonne Entente dévalisé

Se présentant comme un client désireux de prendre une chambre, un bandit solitaire s'est emparé de la caisse de l'hôtellerie Château Bonne Entente, située sur le chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy, tôt hier matin.

Au lieu de sortir un stylo pour remplir sa fiche d'enregistrement, il

tira une arme de son veston et la pointa sur l'employé qui lui répondait avec empressement, en réclamant le contenu de la caisse.

Le faux client quitta prestement les lieux, en emportant une somme de \$2.600.

Selon l'appel reçu à la sûreté municipale, le méfait a été commis un peu avant cinq heures, hier matin.

Le détective Jules Dubois poursuit son enquête afin de retracer cet individu, dont la police possède une certaine description.

LE SOLEIL

*Un journal
ben
correct!*

"Je lis toutes les nouvelles de St-Romuald!"
 ROLLAND VERDON aime les "Pages régionales",
 il nous a également avoué être très curieux de tous les faits divers.

LE SOLEIL
 Pour abonnement:
647-3333

Seule?
Seul?

Faites confiance à

Société de rencontre à but sérieux

Connaitre - Apprécier - Aimer
694-1883

de 13h à 20h30
 900, Place d'Youville
 Suite 120, Québec

Hésitant? Conservez ce message.

LE RESTAURANT

la Sauvagère

informe sa distinguée clientèle qu'un

DINER D'AFFAIRES

est maintenant servi tous les jours entre 11h et 14h, sauf le lundi.

En soirée, l'horaire demeure de 17h à 24h.

Fermé le lundi toute la journée, sauf sur réservation.

A 5 minutes du pont Laporte, en bordure de la 20, direction Lévis.

St-Jean-Chrysostome — 839-7914 ou 871-0355

VENTE DEMENAGEMENT

-20%

CADEAUX-ARTISANAT

POTERIE - TISSAGE - BIJOUX - BOIS - JOUETS - ETC.

Le Rendez-vous des Artisans

Enr.
1650, 1re Avenue - 529-7951
 Face à l'hôpital St-François d'Assise

NOUVEAU

Goût et ultra-douceur la révélation

C'est tout nouveau. Un savant mélange de tabacs finement choisis. La révélation du goût dans une cigarette ultra-douce: la nouvelle Accord.

Des bouffées légères, agréables... pour fumer en douceur. Enfin, la parfaite harmonie du bon goût et de la douceur. C'est inévitable, tôt ou tard vous finirez par être d'Accord.

Accord

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: King Size: "goudron" 3.0 mg, nicotine 0.3 mg.

Fusillade à Vanier: les 3 inculpés ont comparu

Par Roch DESGAGNE

Carl Dufour, 23 ans, Bertrand Duchesne, 21 ans, de Montmorency, et Marie-Claude Guay, 20 ans, de Saint-Romuald, font face à six chefs d'accusation relativement à la tentative de vol à main armée suivie d'une fusillade, survenues vendredi dernier à Vanier.

Les trois inculpés ont comparu samedi devant le juge Roch Lefrançois, et ils ont choisi d'être jugés par un jury et 12 jurés. Ils doivent revenir en cour criminelle aujourd'hui, pour solliciter une libération provisoire sous cautionnement, re-

quête qui sera débattue par leur procureur Me Herman Bédard.

Dufour, Duchesne et Marie-Claude Guay sont accusés de voies de fait sur les personnes de Raynald Desrosiers et Gérard Michaud; d'utilisation d'une arme à feu lors de la pénétration d'un vol qualifié à la Cantine Kébécoise de Vanier; de port de cagoule; de tentative de meurtre sur la personne de l'agent Tony Trudel de la Sûreté du Québec; de vol d'une automobile; et d'utilisation illégale de ce véhicule.

Le trio avait été ap-

préhendé sur la rue Godin à Vanier, à la suite d'une fusillade, après qu'il eut raté un vol à main armée à la Cantine Kébécoise, vendredi après-midi.

Tentative de meurtre

L'accusation qui avait préalablement été portée contre John Allan Perkins, un individu de 25 ans, de Cornwall, en Ontario, a été modifiée en raison de la gravité du geste que le jeune homme a posé contre un jeune garçon de 11 ans, le 27 mars, lors d'une

partie des Remparts au Colisée.

Le partisan de l'équipe ontarienne est accusé d'avoir causé des lésions corporelles au jeune Réjean Tremblay, dans l'intention de le blesser, de le mutiler, ce qui correspond à une tentative de meurtre.

L'assaillant a utilisé une bonbonne d'aérosol Mace, un produit notamment utilisé par les facteurs pour éloigner les chiens. Le garçonnet a été brûlé au visage au deuxième degré, et on ne sait pas encore dans quel état sont ses yeux, expliquait au journaliste du SOLEIL le sergent

Léo Moisan de la sûreté municipale, qui est intervenu lors de cet incident criminel.

Par ailleurs, un étudiant en mécanique, originaire de Forestville, Gervais Foster, qui tentait de s'en prendre à Perkins, a été accusé d'avoir nui et résisté à la police. "Ce n'était pas mon intention de m'attaquer au policier", a expliqué le jeune homme. "Je vous conseille de prendre un avocat... le choix est grand", lui recommandait le juge Lefrançois, en le libérant sous un cautionnement personnel de \$250.

Saint-Georges de Beauce

Meurtre suivi d'un suicide

par Roch DESGAGNE

La localité de Saint-Georges de Beauce a été bouleversée par un drame qui s'est terminé par le meurtre d'une jeune femme dans la trentaine et le suicide de son assaillant.

La tragédie s'est déroulée vers 5h hier matin, au 1195 de la 127^e Rue à Saint-Georges-Est, dans un ap-

partement occupé par la victime Diane Veilleux et ses deux jeunes filles.

Selon la reconstitution du drame faite par la Sûreté du Québec de Saint-Georges en collaboration avec l'assistance de l'escouade des crimes contre la personne de Qué-

bec, Henri-Paul Drouin, un individu de 43 ans demeurant au 2660 de la 5^e Avenue à Saint-Georges-Ouest, a pénétré par effraction dans le logement de son ex-concubine, pour l'abattre à bout portant dans sa chambre.

Drouin a tiré trois

coups de carabine 3030 sur la jeune femme et a retourné l'arme vers lui.

Eveillée par le bruit, la fillette de huit ans a couru chez un parent voisin pour l'avertir du drame qui venait de se dérouler sous ses yeux. L'autre enfant de la victime, une fillette de qua-

tre ans, était demeurée dans sa chambre.

La sûreté municipale de Saint-Georges a fait appel à la Sûreté du Québec, qui poursuit l'enquête afin de reconstituer les événements qui ont précédé ce dramatique dénouement d'une querelle d'amoureux.

Canadienne tuée à Londres

LONDRES (AFP) — Une Canadienne, Leslie McCluskey, de Toronto, a été tuée à coups de couteau, dans la nuit de vendredi à samedi, à Londres, a annoncé la police.

La jeune femme, 27 ans, a été tuée dans un stationnement de l'est de la capitale britannique. Les circonstances de ce meurtre étaient encore mal connues samedi, mais la police a indiqué qu'une autre femme avait été agressée peu avant dans le même quartier cette nuit-là.

La jeune femme travaillait dans un théâtre londonien. Elle habitait Londres depuis 5 ans.

Militaires soupçonnés de vol

Trois militaires ont été rapidement retracés par la police de Québec, à la suite d'un vol à main armée perpétré vers 18h hier au Sauna Hippocampe, situé au 31 de la rue McMahon dans le Vieux-Québec.

Les policiers ont aussi retrouvé les quelque \$300 que le trio avait soutirés à un employé de l'établissement propriété de M. Gilles Veilleux.

Le vol avait été perpétré à la pointe d'un couteau. Ils ont été vite repérés dans une rue avoisinante, leur victime ayant remarqué leur coupe de cheveux "clean cut".

La sûreté enquêtait également sur un autre hold-up perpétré par des cagouleurs, survenu dans un magasin d'accommodation, hier soir.

Harcèlement sexuel: poursuites

OTTAWA (PC) — Deux professeurs de journalisme de l'université Carleton ont intenté des poursuites en diffamation contre les trois étudiantes qui ont prétendu que des femmes avaient été harcelées sexuellement par des professeurs masculins de l'école de journalisme.

Les professeurs associés Bob Rupert et Brian Nolan ont déposé une telle poursuite en cour suprême de l'Ontario.

L'affaire avait été portée à l'attention du public la semaine dernière par les étudiantes Debbie Woolway, Maureen McEvoy et Susan Dusel, dont les affirmations avaient été reproduites par la presse.

UN CENTRE D'IDÉES
pour toute la famille

place XXXXX
Quatre-Bourgeois et boul. Duplessis

Maintenant vous pouvez gagner de l'argent lorsque vous misez sur Avis

MISEZ SUR AVIS

1 GAGNANT SUR 5 ARGENT INSTANTANÉMENT CARTE-CONCOURS

GAGNEZ 5 \$ COMPTANT

GAGNEZ 50 \$ COMPTANT

GAGNEZ 500 \$ COMPTANT

GAGNEZ 5000 \$ COMPTANT

5000 \$

Participez au concours AVIS CROISIÈRE AUX ANTILLES

Gagnez une croisière aux Antilles pour deux! Demandez votre bon de participation chaque fois que vous louez un véhicule Avis! Concours valide au Canada seulement.

AVIS

On y met du cœur.

Pour vos réservations, composez 1-800-268-2310

Avis loue des voitures GM

Chevrolet Citation

LISE WATIER présente "Les Aquarelles"

Les couleurs transparentes et opalescentes du printemps-été 81, pour vos yeux, vos joues, vos lèvres et vos ongles.

VOTRE PRIME DE LISE WATIER

Pour vous, une prime Lise Watier exceptionnelle. L'ensemble "Bouquet printemps" vous est offert avec tout achat de \$9,99 ou plus de produits Lise Watier.

CET ENSEMBLE COMPREND:

- un crayon pour les lèvres, doux et crémeux "Boudeux" pour un tracé parfait de vos lèvres.
- un rouge à lèvres "Rose pivoine" de la nouvelle collection Aquarelles.
- un fini doux et satiné.
- un kit hydratant à l'hydratant pour un air frais et protecteur, votre peau en l'aidant à rester souple et naturelle.
- un bain moussant parfumé "Aquarelle" (40 g).
- une ambiance de luxe et de détente.
- R. To Cosmétiques.

LISE WATIER

En vente à nos 6 magasins

De la douceur des Lavande, Rose aquarelle, Rose pivoine à l'intensité vibrante des Rose sorbet, Rose boréal et Vermeil. Lise Watier habille votre visage printanier en Aquarelles

syndicat

Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

Mail St-Roch • Place Laurier • Galeries Chagnon

norman

Kay Stone

une coquetterie à s'offrir...

Si douce sur la peau, délicatement brodée à l'épaule, cette robe, 100% polyester, est largement décolletée en V et ceinturée à la taille. Rose ou bleu, de 8 à 20. 90.00

Disponible à notre Salon Bleu

"Crédit accepté"

CHARGEX VISA

mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon • carrefour laval

LE NUMERO UN, DANS LES PRIX

vous offre du 30 mars au 4 avril

C'EST LE TEMPS DE RENOVER

ARGENT COMPTANT SEULEMENT — AUCUNE LIVRAISON

POUR VOS PLANCHERS

- 2 x 3 8' Economie morceau **49**
- 2 x 3 8' No 1 morceau **79**
- 2 x 6 8' à 12' pi. lin. **.30**
- Polythène 2 Mil 100" x 500' carrés rouleau **4⁹⁹**
- 2 x 8 de 8' à 16' pi. lin. **.43**
- 1 x 3 pi. lin. **.05 1/2**
- 1 x 2 triangle epinette pi. lin. **.04 1/2**
- 2 x 4 8' No 1 morceau **1 36**
- Polythène 6' Mil 120" x 1000' carrés rouleau **25⁵⁰**

Bardeaux
cèdre à cointer

paquet **4⁴⁴**

Papier coupe-vapeur 36" 400'

rouleau **5⁹⁵**

VENEER EPINETTE SHEATING STANDARD

5/16	8 ⁶⁰	1/2	12 ³⁰	3/4	18 ²⁰
3/8	9 ¹⁰	5/8	14 ⁹⁵		

Veneer Select à plancher

5/16	9 ⁴⁰	1/2	13 ⁹⁵	3/4	18 ⁸⁰
3/8	10 ¹⁰	5/8	15 ⁵⁰	5/8 emb	15 ⁹⁵

Preswood 1/4 x 8 à plancher non emboutevte feuille **9²⁵**

Pin spécial pour plancher 1 x 6 emb. carre no 1 mil. pi. carrés **695⁰⁰**

Messier plancher 2 1/2 Mil Run mil. pi. carrés **985⁰⁰**

Chêne à plancher 2 1/2 de qualité mil. pi. carrés **1,030⁰⁰**

Tuile de parquet
19 x 19 non sablée

Merisier
select bte 60 pds

Chêne
select bte 60 pds

pi. carré **.86**

pi. carré **.78**

Chêne et merisier à plancher
préfinis lamines sur contre-plaque emb. sur 4 faces 303m x 1818m 12" x 72" pi. carré **2⁵⁵**

ou morceau **15³⁰**

Parqueterie de merisier préfini
laminee sur contre-plaque emb. sur 4 faces. 303m x 1818m APR 12" x 72" pi. carré **2³⁰**

ou morceau **13⁸⁰**

Peinture grise Crown Diamond
Valeur économique Dureco no 80449 **10⁹⁵**

Tuile de céramique
modele en magasin **20%** escompte

Aspenite
1/2 emboutevte pour plancher à l'épreuve de l'eau 4' x 8' feuille **11⁹⁵**

Plastique
liquide pour plancher Valspar conçu spécialement pour bois et béton, résistance exceptionnelle à l'abrasion, marque, intempéries, super résistant no 551 gris bleu. gallon **18⁹⁵**

Vernis
à base polyuréthane plastique éclair. No 50 lustré gallon **18⁹⁵**

No 51 satiné gallon **18⁹⁵**

POUR VOS MURS

- 4" Pin emboutevte pointe diamant longueur varree pi. lin. **.24**
- 4" Pin Robex emboutevte avec "V" pi. lin. **.17**
- 6" Pin Modele des prairies emb. carre pi. lin. **.30**
- 8" Pin moulure emb. pi. lin. **.37**
- 4" Pin emb. naturel sable pâle réversible paquet 23' carrés paquet **17⁹⁵**
- 4" Pin emb. antique sable pâle réversible paquet 23' carrés paquet **18⁹⁵**
- 3" Cèdre Québécois emb. en V, longueur 6' 7" pi. lin. **.10**
- 3" Cèdre Provincial en paquet 18' carrés réversible paquet **19⁴⁰**
- 4" Cèdre Caouchim en paquet 19' carrés réversible paquet **18⁹⁵**
- 3" Cèdre Aromatique pour garde robe paquet 40' paquet **34³⁰**
- Tro-jan cèdre 5" paquet 28' paquet **38²⁵**

Planche de pin B 4C avec noeuds

1 x 3	pi. lin. .19	1 x 8	pi. lin. .45
1 x 4	pi. lin. .22	1 x 10	pi. lin. .60
1 x 5	pi. lin. .30	1 x 12	pi. lin. .69
1 x 6	pi. lin. .35		

Panneaux préfinis
4 x 8 avec légère imperfection lot spécial

panneau **4⁵⁰**

Ceramalite
pour murs cuisine, salle de bains, 4 x 8 # 3023-3044 panneau **25⁹⁵**

Gyproc
4 x 8 x 1/2 la feuille **4³⁴**

Styrofoam bleu

SM 2' x 8' R-5 1" la feuille **3⁹⁴**

Styrover
1 1/2 avec rainure (foam isolant) feuille 2 x 8 approx. 600 mil. x 2400 mil. la feuille **5¹⁰**

Liège 1" 1' x 3' la feuille **1⁷⁵**

Laine Minérale R-8 rouleau 50' **5⁸⁰**

R-10 rouleau 40' **5⁹⁸**

R-12 rouleau 30' **5⁴⁹**

Brique
décorative Decor no 580 & 1180 Bte 4' carrés **4²²**

Stucco int. et ext.
décoratif. Sac 55 lb sac **9²⁵**

PEINTURE

- Peinture Crown Diamond première qualité une couche China White Latex Velouté 01501 gallon **20⁹⁵**
- China White Latex Semi-Lustré 01-100 gallon **21⁹⁵**
- Email Perle au latex 01709 gallon **19⁹⁵**
- Valeur économique Crown Diamond Dureco Latex blanc 80-410 gallon **7⁹⁵**
- Dureco semi-lustré Alkide 80-431 gallon **10⁹⁵**
- Vernis latex satin 03088 gallon **19⁹⁵**

POUR VOS PLAFONDS

Mécafil (zonalite) **3¹⁰** sac

Laine Minérale

- R-20 50' paquet **15⁶⁰**
- R-28 96' paquet **39⁹⁵**

Panneaux 4' x 4' imitation de tuile 12" x 12" fin blanc feuille **3⁹⁵**

Tuile unie blanche 12" x 12" tuile **.20**

Aspenite 1/4 x 4' x 8' (gros écopéaux de bois) feuille **4⁷⁵**

Masonite 1/4 x 8 fini blanc cuir feuille **6⁹⁵**

Plafond suspendu
Tuile unie blanche 24" x 48" tuile **1³⁹**

Panneau plastique 2' x 4 pour faire passer lumière panneau **3⁹⁹**

Système de plafond suspendu
Poutre principale en T, vinyl blanc 8' **1²⁹ ch.**

Angle mural en 8' **1²⁹ ch.**

Traverse en T, 2' **.39 ch.**

Panneaux Sonoflex
2' x 4 Fiberglass de pose facile pour plafond suspendu feuille **2⁹⁹**

PORTE PLIANTE CROSFLEX

24" à 30" la porte **49⁹⁵**

- Porte intérieure unie en luan 24" **16⁹⁵ 30" 19⁹⁵ 32" 20⁹⁵**
- Porte intérieure unie pliante 24" **26⁹⁵ 30" 30⁹⁵ 32" 33⁹⁵**
- Porte louvre ouverte 24" **38⁹⁵ 30" 40⁹⁵ 32" 43⁹⁵**
- Porte Louvre ouverte panneau bas 24" **47⁹⁵ 30" 50⁹⁵ 32" 53⁹⁵**
- Porte Herilage 24" **74⁹⁵ 30" 87⁹⁵ 32" 91⁹⁵**
- Porte ma-noir 15 vitres 24" **101⁹⁵ 30" 110⁹⁵ 32" 113⁹⁵**

Clous
2 1/2 - 3 1/2 régulier, 50 lb baril **13⁹⁵**

Clous
10" et 12" régulier, 50 lb baril **17⁹⁵**

Moulure régulière non jointée
Chambranle long. 7' la longueur **1²⁹**

Arrêt de porte 7' la longueur **.82**

Plinthe 3 1/4 8' la longueur **1⁶⁰**

Veneer 1/4 4" x 4" la feuille **3⁷⁰**

Veneer 1/2 4" x 4" feuille **4⁵⁰**

Veneer 3/4 emb. 4" x 4" feuille **6⁴⁰**

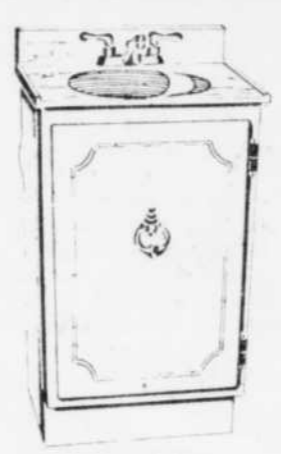
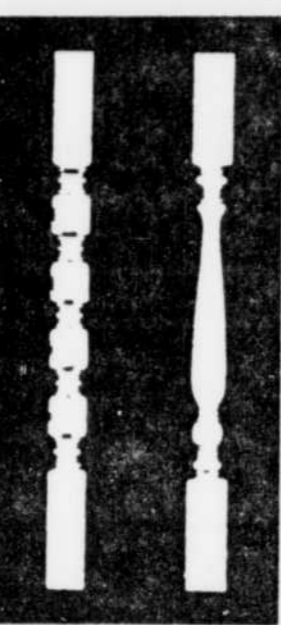
Poteau Colonial
en pin escompte **15%**

Poteau Colonial
pruche 2" x 32" **2⁹⁹ ch.**

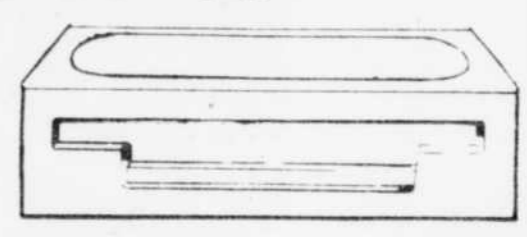
Cheminée Sécurité 8"

- Section 2' L-2 **21⁸⁴**
- Section 3' L-3 **31⁹⁴**
- Plaque d'attache SP **6⁸⁵**
- Solin ajustable FA **9⁹⁵**
- Chapeau régulier CPR **9⁹⁵**

Vanité chambre de bains Miami Carry
Complète avec dessus marbre sans robinet. SA 2418 **79⁹⁵**
24" x 18"



Toilette
Blanche isolée **76⁸⁹**

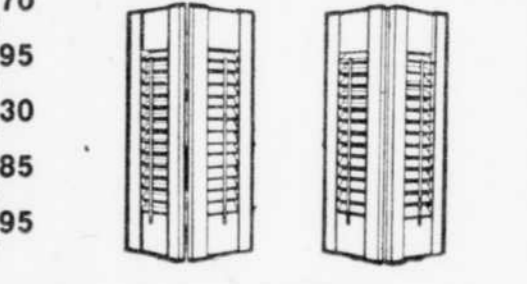


Bain acier blanc
5' gauche ou droit Venus **117⁰⁰**

- Lavabo Comet blanc **30⁸⁹**
- Douche ABS 30 x 30 blanche **88⁹⁵**
- Douche fibre de verre 30 x 32 blanche **172⁹⁵**
- Chantepleur Emco No 2240 pour lavabo 4" cent **18⁹⁵**
- No 2242 pour evier cuisine 8" cent **22⁹⁵**
- No 2139 pour bain et douche **39⁹⁵**
- Evier Stainless 20 x 20 1/2 3 trous cuisine **49⁹⁵**
- Evier Stainless pour bar 13 x 13 x 6 avec robinet **55⁹⁵**

Volets
7 x 28 ch. **3⁷⁰**

- Volet intérieur 8 x 20 avec louvre amovible 9 x 20 ch. **3⁹⁵**
- 10 x 20 ch. **4³⁰**
- 12 x 20 ch. **4⁸⁵**
- 12 x 20 ch. **4⁹⁵**



Tire-joint préparé
gallon **3⁷⁵**

Et 4 gallons **6⁹⁷**

Fil électrique Lomex
14/2 bte 75 m de type nmd7 rouleau **33⁰⁰**

Bte électrique ronde **.77**

Bte électrique carrée **.77**

Egoine Distone 16" (248118)
poignée plastique ch. **5⁹⁷**

Equerre Combinée
Stanley (305076) no H1221, 12" ch. **5⁸⁸**

Niveau 24" Empire 3
fielles interchangeables #316016 ch. **10⁸⁸**

Chalumau Beanz-o-Matic
avec cylindre de propane 400 g #149001 **10⁸⁸**

Ruban à mesurer RoNa
3/4 x 13' (185101), lame jaune à blocage direct **7⁹⁷**

Ruban à mesurer Lutkin
3/4 x 26' (185012), lame jaune à blocage à clef **10⁹⁷**

Sableuse électrique
#7490-04 à double action 027022 **39⁰⁰**

Scie sauteuse no 7504
(027019), semelle inclinable à 45° **20⁷⁷**

Perceuse électrique no
918 C (385016), à isolement double réversible vitesse variable ajustable **65⁰⁰**

SPECIAL

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOS DORMANTS

pour murs et patio

6" x 6" x 8' créosote **8³⁰**
morceau

Pruche 6 x 6 Naturel **.95**
longueur 8 à 16 mélangée pi. lin.



Fernand Morissette Inc.

4008, boul. du Jardin Orsainville, Charlesbourg 628-0721

4245, boul. Hamel Ancienne-Lorette 872-2874

Lundi, mardi, mercredi: 8h00 à 17h30 — Jeudi et vendredi: 8h00 à 21h00 — Samedi: 8h30 à 17h00

